

64E ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ SUR LA RTA

UNE ÉTAPE MARQUANTE DE L'HISTOIRE MÉDIATIQUE NATIONALE

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8629 JEUDI 29 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COP31

L'Algérie renforce ses préparatifs

Page 5

ASOMMET RUSSIE – AFRIQUE

L'ALGÉRIE EN PREMIÈRE LIGNE, ENTRE ÉNERGIE ET MULTIPOLARITÉ

Le troisième sommet Russie – Afrique s'est ouvert, hier, dans la capitale russe, dans un contexte de sanctions occidentales persistantes contre Moscou mais un déploiement plus affirmé avec les pays africains. L'événement est une occasion pour l'Algérie d'exposer sa vision de partenariat multipolaire qui n'exclue pas néanmoins la solide relation avec Moscou. Page 3



BARRAGE VERT

Un financement de 99,5 millions de dollars

Page 4

ESPAGNE

Collision de deux trains au sud de Madrid

Page 7

LANCEMENT DU PRIX KAMEL BOUZID

L'engagement au cœur de la lutte contre le cance

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ORAN

Les professionnels des médias et des retraités de l'audiovisuel honorés

DES PROFESSIONNELS des médias et des retraités de l'audiovisuel ont été honorés à Oran, à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur les institutions de la Radio et de la Télévision algériennes, célébré le 28 octobre. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du wali d'Oran, en présence des personnels de la Radio d'Oran et de la station régionale de la Télévision algérienne, réunis pour rendre hommage aux générations qui ont contribué à porter la voix de l'Algérie et à perpétuer la mission du service public audiovisuel.

Le premier responsable de l'exécutif a présidé cette cérémonie, marquée par une remise de distinctions en hommage à plusieurs figures des médias et à d'anciens employés du secteur audiovisuel. Des journalistes, producteurs, cameramen, techniciens et autres membres des équipes de la Radio d'Oran et de la station régionale de la Télévision algérienne ont également pris part à cette rencontre, qui a permis de saluer leur contribution à la transmission de l'information et au développement du paysage médiatique national.

Prenant la parole à cette occasion, Taha Chaabane, directeur de la station régionale d'Oran de la Télévision algérienne, a rappelé la portée historique du 28 octobre 1962, date à laquelle l'Algérie a recouvré sa souveraineté sur les institutions de la Radio et de la Télévision. Il a rendu hommage aux hommes qui ont hissé le drapeau national sur leur siège, soulignant que l'indépendance ne pouvait être pleinement accomplie sans la maîtrise des institutions médiatiques, de l'image du pays et de sa voix auprès du public.

Le responsable a également mis en avant l'héritage transmis par les premières générations de professionnels, dont la détermination avait permis d'assurer la continuité des émissions dans les premières années de l'indépendance. Selon lui, cet engagement demeure une référence pour les équipes actuelles, appelées à poursuivre leur mission dans un environnement médiatique marqué par de nouveaux enjeux.

À ce titre, il a souligné que les défis d'aujourd'hui portent notamment sur la diffusion d'une information fiable, la transmission du message médiatique et la défense de l'image de l'Algérie. Il a également insisté sur la nécessité pour les médias publics d'accompagner les évolutions technologiques, évoquant le passage des studios traditionnels aux espaces numériques et l'importance de suivre les progrès des technologies de l'information et de la communication.

En conclusion, Taha Chaabane a adressé ses félicitations aux travailleurs de la Radio et de la Télévision, rappelant que chaque génération est appelée à assurer la continuité de cette mission, en préservant l'héritage de ses prédécesseurs et en le transmettant à celles qui prendront le relais.

D'Oran, Brahim Mazi

64E ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE SUR LA RTA

Une étape marquante de l'histoire médiatique nationale

La célébration officielle du 64e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision a été placée, hier, sous le sceau de l'hommage aux pionniers de l'audiovisuel national et de la fidélité à leur héritage patriotique. L'occasion de revenir sur les acquis du secteur et les défis en rapport avec sa modernisation, en particulier en matière de réforme réglementaire, de transition numérique, de formation des journalistes et de lutte contre la désinformation.

À l'occasion de cet anniversaire, une cérémonie commémorative a été organisée devant les sièges de la Radio et de la Télévision algériennes. Le 28 octobre 1962 marque une étape charnière dans l'histoire du pays, à la suite d'une longue nuit coloniale. Dès lors, les travailleurs algériens de la Radio et de la Télévision ont relevé le défi de reprendre en main les moyens de diffusion, hissant l'étendard national sur les ondes du pays, et ce, à l'encontre de la volonté manifeste de paralyser la voix de l'Algérie indépendante.

En cette circonstance particulière, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a vivement salué la détermination des premiers journalistes et techniciens algériens qui, au lendemain du recouvrement officiel de la souveraineté nationale sur l'audiovisuel algérien (l'ex-RTA), succédant à l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), ont réussi avec brio à assurer la continuité des émissions, malgré les difficultés rencontrées. De même, Mohamed Bouslimani a exhorté les professionnels des médias à s'inspirer de cet engagement pour « faire face à toutes les attaques auxquelles le pays est confronté de la part de parties hostiles et accompagner les efforts de développement engagés ».

Le ministre a rappelé que « les experts français estimaient que le fonctionnement de ces médias serait compromis après leur départ ». Depuis, moult étapes de transformation ont été franchies avec succès, à savoir la réforme de 1986, avec la création de l'Entreprise publique de radiodiffusion sonore (EPRS) et de l'Entreprise publique de télévision (EPTV).

De son côté, le directeur général de la Radio nationale, Hicham Allali, a qualifié cet événement d'« étape marquante de l'histoire médiatique nationale », faisant ressortir la dimension capitale de se remémorer les sacrifices des prédécesseurs et d'en tirer les enseignements.

Cette célébration s'est également tenue en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, en sus de journalistes et de travailleurs des deux établissements. L'hommage a été ponctué de l'écoute de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha à la mémoire des journalistes et techniciens ayant contribué à cette reconquête.



Hommage aux pionnier de l'audiovisuel.

RÉFORME DU SECTEUR DE L'INFORMATION

Outre la célébration, Mohamed Bouslimani a annoncé, à cette occasion, la finalisation prochaine des textes d'application de la loi organique relative à l'information et l'installation des autorités de régulation. La transition numérique figure parmi les autres enjeux majeurs évoqués.

Compte tenu de l'évolution des usages et des supports, le ministre a, par conséquent, avancé qu'aujourd'hui, la presse doit avoir un nouveau modèle économique. « Le digital doit s'imposer », a-t-il affirmé, en conformité avec la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.Sur le plan socioprofessionnel, il a souligné l'impérieuse nécessité de généraliser les contrats de travail et de mettre fin à l'emploi non déclaré. Le ministre a martelé que les droits des journalistes devaient être absolument respectés.L'intervenant a fait savoir que « la mise à niveau des compétences constitue un droit pour les journalistes, mais aussi une responsabilité pour les entreprises de presse ». Le ministre a, en ce sens, fait de la formation des journalistes une priorité, annonçant un programme couvrant différentes spécialités et destiné aux professionnels des secteurs public et privé.

M. Bouslimani a également annoncé la préparation prochaine, au Centre international de conférences (CIC), des dispositifs d'accueil et de travail destinés aux journalistes. Les représentants de la presse nationale et internationale devraient, selon ses termes, bénéficier des commodités nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Enfin, Mohamed Bouslimani a appelé les journalistes à booster leur présence sur le terrain et à mieux couvrir les projets structurants du pays. Plus encore, « nous sommes en guerre médiatique. Nous devons être mobilisés », a-t-il renchéri, soutenant que la réponse devait dorénavant reposer sur l'anticipation, la vérification des faits et la diffusion rapide d'une information crédible.

Khalil Aouir

La radio régionale de Blida en fête

À L'INSTAR de la Radio nationale et des différentes radios régionales du pays, la Radio régionale de Blida a célébré, hier, le 64e anniversaire de la reconquête de la Radio nationale, sous le thème évocateur : « Le défi entre hier et aujourd'hui ». La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Blida, accompagné des autorités locales, ainsi que de plusieurs invités, dans une ambiance empreinte de mémoire, de reconnaissance et de fidélité au parcours de la radio algérienne. Après la levée des couleurs et la récitation de la fatiha, les invités ont visité une exposition présentant des équipements techniques d'époque et des photographies d'archives retraçant le parcours de la radio algérienne. Un hommage a également été rendu à la famille du défunt Adlane Dakkar, journaliste à la radio régionale de Blida, en reconnaissance à sa mémoire et son parcours professionnel. Par ailleurs, des accords de coopération ont été signés avec les universités de Blida 1 « Saad Dahlab » et Blida 2 « Ali Lounici », ainsi qu'avec l'Algérienne des eaux (ADE). Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a souligné que cet anniversaire constitue une étape historique majeure dans le parachèvement de la souveraineté nationale. Il a évoqué les sacrifices consentis par la première génération de professionnels des médias, de techniciens et de travailleurs algériens, qui ont assuré la continuité de la diffusion avec des moyens limités, animés par une volonté nationale inébranlable. Le wali a également salué le rôle joué par la radio régionale de Blida dans l'accompagnement du développement local, la mise en avant des atouts économiques, agricoles, touristiques et culturels de la wilaya, ainsi que dans la transmission des préoccupations des citoyens et le renforcement de la communication entre ces derniers et les diverses institutions publiques.

« Cette commémoration constitue une occasion de revenir sur une date marquante de l'histoire médiatique nationale, symbolisant la reprise en main de la radiodiffusion par les Algériens au lendemain de l'indépendance. Depuis cette étape historique, la radio a poursuivi son évolution, s'adaptant aux transformations de la société et aux mutations successives du paysage médiatique », déclare Dalal Aouf directrice de la radio de Blida, et d'ajouter : « Je félicite toute l'équipe de la radio Blida pour les efforts consentis afin de rendre plus facile ce merveilleux job. »

T. Bouhamidi

LE SOMMET RUSSIE – AFRIQUE S'OUVRE À MOSCOU

L'Algérie en première ligne, entre énergie et multipolarité

Le troisième sommet Russie – Afrique s'est ouvert, hier, dans la capitale russe, dans un contexte de sanctions occidentales persistantes contre Moscou mais un déploiement plus affirmé avec les pays africains. L'événement est une occasion pour l'Algérie d'exposer sa vision de partenariat multipolaire qui n'exclue pas néanmoins la solide relation avec Moscou.

Selon le Kremlin, 48 pays africains sur 54 participent, dont 22 représentés au niveau des chefs d'État, un format qui témoigne de l'importance que Moscou accorde à ce rendez-vous, et de l'intérêt qu'y portent les capitales africaines malgré les pressions occidentales.

L'événement a nécessité un déploiement sécuritaire considérable. Les abords du Kremlin, les hôtels des délégations et les axes menant au centre de conférences ont été bouclés par des barrières et un dispositif policier dense. Les autorités russes ont également envisagé de restreindre l'accès à l'internet mobile dans plusieurs quartiers du centre de Moscou pendant la durée du sommet, une mesure déjà appliquée lors de grands rendez-vous internationaux.

UN SALON D'ENTREPRISES EN MARGE DE LA PLÉNIÈRE

En marge des sessions plénières, un salon d'entreprises russes a été ouvert aux délégations africaines. Rosatom, le géant public du nucléaire civil, y présente ses solutions pour les pays africains – centrales de faible puissance, médecine nucléaire, formation d'ingénieurs. Rosoboronexport, l'agence publique d'exportation d'armements, y expose notamment un système multicouche de défense antiaérienne et anti-drones, présenté comme une réponse aux menaces asymétriques auxquelles font face plusieurs armées africaines.

Selon le programme officiel, Vladimir Poutine devait visiter ce salon aux côtés des dirigeants africains, pour mettre en avant l'offre technologique russe. Le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb conduit la délégation algérienne, représentant le président Abdelmadjid Tebboune. Il est accompagné du ministre d'État aux Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Cette composition reflète la double priorité algérienne : la dimension diplomatique et multilatérale d'une part, la question énergétique d'autre part.

LA VISION ALGÉRIENNE SUR LE GAZ ET L'AFRIQUE

La veille de l'ouverture du sommet, le 27 octobre, s'est tenu à Moscou le sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Les participants ont adopté une déclaration réaffirmant le droit souverain des États exportateurs à disposer de leurs ressources naturelles, et soulignant le rôle du gaz comme source d'énergie stable et comme intrant essentiel pour les engrais et la sécurité alimentaire mondiale. Pour Alger, ce texte constitue un socle utile. Il favorise la défense des intérêts des exportateurs face aux pressions du marché et aux tentatives de régulation externe.

Dans son allocution lue par le Premier ministre Sifi Ghrieb, le président Abdelmadjid Tebboune a estimé que « la conjoncture actuelle exige de consolider le rôle de notre Forum et de renforcer la coopération entre ses membres pour garantir la stabilité du marché et la sécurité des approvisionnements face aux tensions géopolitiques ». Sur le rôle de l'Algérie, Tebboune a rappelé que le pays « est l'un des dix premiers producteurs mondiaux de gaz et le deuxième fournisseur de l'Union européenne par gazoduc », assurant que le pays « a été et restera un fournisseur sûr et fiable ». Il a cité le programme national de 15 000 mégawatts de renouvelables d'ici 2035 (environ 22 milliards d'euros), ainsi que le corridor hydrogène Sud, développé avec des partenaires européens et la Tunisie, visant à exporter « gaz, électricité, ammoniac et hydrogène ».



Poutine lors de l'ouverture du Sommet.

Sur l'Afrique, il a mis en avant le projet de gazoduc transsaharien, d'une capacité d'environ 30 milliards de mètres cubes par an, qui incarne selon lui « une vision partagée d'une Afrique unie maîtresse de ses propres décisions » et une coopération Sud-Sud faisant du gaz « un outil pour mettre fin à la pauvreté énergétique et atteindre le développement durable ».

Ces propos éclairent la cohérence entre l'engagement algérien au GECF et sa participation au sommet Russie – Afrique : la même logique de souveraineté sur les ressources, de stabilité réglementaire et de coopération Sud-Sud traverse les deux rendez-vous. Les échanges entre la Russie et l'Afrique restent modestes à l'échelle du commerce mondial, mais progressent. Moscou met en avant une progression notable du volume d'échanges depuis 2023, tirée par les exportations agricoles et énergétiques.

En 2025, les échanges commerciaux avec l'Afrique ont atteint 27,7 milliards de dollars, selon Moscou qui figure parmi les premiers fournisseurs de céréales et d'engrais du continent, et plusieurs États africains ont manifesté leur intérêt pour la coopération nucléaire civile.

La Russie présente son approche comme dépourvue de conditionnalité politique, fondée sur le respect de la souveraineté et la non-ingérence. Moscou se pose en alternative à un Occident perçu comme donnant des leçons de gouvernance. Les Africains, de leur côté, abordent cette relation avec intérêt et prudence : attrait pour les livraisons agricoles et énergétiques sans conditionnalité, pour l'offre sécuritaire, et pour la possibilité d'utiliser parfois Moscou comme contrepoids diplomatique.

La position algérienne s'inscrit dans cette logique d'équilibre. Alger défend une approche multilatérale de la gouvernance mondiale, fondée sur le respect du droit international et le rejet des sanctions unilatérales. Sa participation simultanée au GECF et au sommet Russie – Afrique témoigne d'une stratégie de diversification : peser sur les questions énergétiques globales tout en maintenant un dialogue structuré avec Moscou, sans s'aligner sur toutes ses positions. Sur le plan africain, Alger privilégie les cadres continentaux et plaide pour des solutions africaines aux crises africaines.

Kamel Mansari

SÉCURITÉ DES APPROVISIONNEMENTS ET STABILITÉ DU MARCHÉ

L'engagement des producteurs-exportateurs de gaz

ADOPTÉE à l'issue du 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), la « Déclaration de Moscou » a défini la vision des pays exportateurs de gaz, leur engagement pour garantir la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnement ainsi que la place du gaz dans la transition énergétique.

Dans le document adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs du gaz, qui s'est clôturé mardi soir dans la capitale russe, il est principalement mis en avant le rôle croissant du gaz naturel ainsi que l'engagement des pays membres du Forum envers le marché gazier mondial.

Les signataires ont ainsi déclaré leur détermination à mettre en place des mécanismes pour répondre aux situations de crise sur le marché du gaz, notamment en élargissant les consultations de haut niveau pour évaluer l'impact des chocs externes, coordonner les actions pour assurer des approvisionnements en gaz fiables et développer des instruments efficaces pour soutenir la sécurité énergétique.

Les pays s'engagent donc à renforcer la coopération entre les pays membres du GECF afin d'«assurer la continuité des chaînes d'approvisionnement mondiales en gaz », de « maintenir la liberté de navigation » et « le bon déroulement des transactions commerciales », en sus de protéger les infrastructures gazières critiques, notamment les installations de production, les pipelines et les navires transportant du gaz naturel liquéfié.

Le 8e Sommet des pays exportateurs de gaz s'est aussi penché sur la situation qui prévaut au Moyen-Orient et son impact sur le marché énergétique. Les participants ont d'ailleurs exprimé leur « profonde »préoccupation quant à l'impact négatif des développements géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, sur la stabilité, la sécurité et la durabilité du marché mondial du gaz, notamment les perturbations de l'approvisionnement en gaz, l'incertitude accrue concernant la sécurité de l'approvisionnement et de la demande de gaz, l'augmentation des risques d'investissement et la forte volatilité des prix du gaz.

RÉPONDRE À LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE CROISSANTE

Soulignant l'importance croissante du gaz naturel dans divers secteurs, les pays exportateurs de gaz ont mis en avant le rôle qu'aura à jouer cette énergie dans la transition énergétique. Ils ont alors déclaré leur détermination à promouvoir une transition « pragmatique, juste et équilibrée » vers une énergie à faible émission de carbone. Cela, en utilisant le gaz naturel comme vecteur énergétique le plus efficace, en assurant la sécurité énergétique mondiale, en promouvant le progrès économique et social et en soutenant un programme climatique réaliste, tout en respectant pleinement le principe de neutralité technologique.

Ils s'engagent également à promouvoir la croissance durable du gaz naturel en tant que source d'énergie non renouvelable, à positionner le gaz à l'échelle mondiale comme un combustible de destination à long terme et une alternative stratégique à faible émission de carbone aux sources d'énergie plus polluantes, en sus de renforcer le leadership environnemental du gaz naturel.

S'engageant à promouvoir « un dialogue efficace » et « des partenariats stratégiques » avec les pays consommateurs de gaz traditionnels et émergents et les organisations régionales et de renforcer l'engagement auprès des organisations intergouvernementales, notamment l'ONU, le Forum entend renforcer sa position en tant que principale plateforme intergouvernementale mondiale. L'objectif étant de coordonner les positions stratégiques des pays membres du GECF sur les questions liées au gaz naturel, notamment les conditions du marché.

Réaffirmant l'engagement du droit « souverain absolu » et « immuable » des pays membres du GECF de gérer leurs ressources naturelles, le GECF se dit engagé à développer leur base de ressources nationales afin de renforcer leur rôle de fournisseurs fiables de gaz naturel pour répondre à la demande énergétique croissante, renforcer la sécurité énergétique mondiale et soutenir le développement économique et social.

POUR UN PRIX ÉQUITABLE DU GAZ NATUREL

Dans leur déclaration finale, les membres du GECF ont par ailleurs exprimé leur « rejet résolu » de l'application extraterritoriale des normes juridiques nationales et régionales, ainsi que de l'introduction de mesures coercitives unilatérales non sanctionnées par l'ONU. Ils ont également exprimé leur « profonde préoccupation » quant à l'impact des mesures tarifaires, qui peuvent entraver le bon fonctionnement des marchés, la sécurité des approvisionnements énergétiques et les flux d'investissement.

Ils ont alors souligné la nécessité d'assurer un prix équitable pour le gaz naturel. Pour cela, on préconise le recours à des contrats à long terme et à des mécanismes de tarification diversifiés, tels que l'indexation sur le prix du pétrole, afin de répartir objectivement les risques, d'accroître la prévisibilité des prix, de réduire la volatilité du marché. Il est aussi question d'attirer les investissements nécessaires dans les infrastructures gazières, y compris les installations de stockage souterrain et les installations de stockage de gaz naturel liquéfié, et d'assurer des approvisionnements en gaz stables.

Dans la Déclaration de Moscou l'on a en outre appelé à se conformer au principe de neutralité technologique, « principe fondamental pour le développement de l'industrie gazière » d'approfondir la coopération bilatérale et multilatérale entre les pays membres du GECF, de diversifier les routes commerciales et logistiques du gaz naturel, ainsi que d'asseoir un dialogue multilatéral.

Lilia A.A.

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Un financement de 99,5 millions de dollars pour le Barrage vert

L'Algérie vient de bénéficier de son premier projet climatique avec un investissement de 99,5 millions de dollars, financé à hauteur de 57 % par l'État, avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cet investissement sera consacré au renforcement de la résilience climatique et à la lutte contre la désertification dans les zones du Barrage vert.

Cette initiative est financée par le Fonds vert pour le climat (FVC), avec un montant de 43 millions de dollars, tandis que la contribution de l'État algérien s'élève à 56,5 millions de dollars, soit 57 % de l'investissement total, a indiqué hier, un communiqué du FAO. L'approbation de ce financement a été annoncée lors de la 46e réunion du Conseil d'administration du FVC (B.46), tenue à Songdo, en République de Corée. Le projet vise à renforcer la gestion durable des forêts, à restaurer les terres dégradées et à promouvoir un développement résilient face aux changements climatiques. S'appuyant sur le programme du Barrage vert, cette initiative couvrira une superficie de 454 138 hectares répartis sur six wilayas, avec pour objectif de renforcer la résilience des écosystèmes et d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Depuis plus de cinquante ans, l'Algérie multiplie les initiatives pour lutter contre la désertification et préserver les steppes et les parcours de la dégradation des terres. Lancé en 1971, le programme du Barrage vert constitue l'un des principaux projets nationaux dans ce domaine. Cette ceinture écologique s'étend sur environ 1 500 kilomètres à travers les steppes présahariennes.

Dans le cadre de ce nouveau projet, le gouvernement algérien et la FAO entendent renforcer la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance dans les zones steppiques et les forêts sèches concernées par le Barrage vert.

«Avec le soutien du FVC et de la FAO, ce projet constituera une contribution majeure à la relance intégrée du Barrage vert algérien, conciliant la préservation de la biodiversité, la résilience économique des populations locales et l'adaptation aux changements climatiques», a affirmé le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi.



La résilience climatique renforcée.

Cette initiative, a-t-il dit, s'inscrit dans la continuité de l'expérience engagée par l'Algérie dans les années 1970 et contribuera aux efforts nationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre la désertification.

PLUS DE 142 000 AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CONCERNÉS

Prévu sur une période de sept ans, le projet, intitulé «Renforcement de la résilience climatique dans les zones steppiques et les forêts sèches du Barrage vert», devrait bénéficier à plus d'un million de personnes. Il apportera un soutien direct à plus de 142 000 agriculteurs, éleveurs et pasteurs vivant dans ces zones arides et semi-arides, dont plus d'un tiers sont des femmes. Les interventions porteront notamment sur la restauration de plus de 59 000 hectares de paysages dégradés, comprenant des forêts, des parcours, des dunes et des terres agricoles. Le projet prévoit également des mesures destinées à améliorer les conditions de vie des ménages ruraux isolés et des communautés agro-pastorales. À ce titre, 190 kits solaires seront installés afin de fournir une énergie propre pour la réfrigération, la transformation et d'autres activités productives.

En parallèle, la mise en place de 240 unités de production de fourrage hydroponique permettra d'assurer l'alimentation de plus de 25 000 têtes de bétail tout au long de l'année.

L'accès au financement des microentreprises sera également facilité pour les populations rurales, avec un objectif d'au moins 50 % de structures dirigées par des femmes. Le programme prévoit, par ailleurs, de soutenir le développement de chaînes de valeur plus résilientes face aux changements climatiques dans plusieurs filières, notamment le figuier de Barbarie, l'olivier, le romarin, la laine, l'alfa et la menthe poivrée, a précisé la même source.

Sur le plan environnemental, ces différentes actions devraient permettre de réduire ou de séquestrer 540 355 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO□e) d'ici à la fin du projet. Sur l'ensemble de sa durée de vie, les réductions et séquestrations attendues dépasseraient 1,8 million de tonnes de CO□e.

La participation financière de l'Algérie, à hauteur de 56,5 millions de dollars, traduit l'engagement des pouvoirs publics en faveur de solutions climatiques conciliant les besoins des populations et la préservation de l'environnement. De son côté, le don de 43 millions de dollars accordé par le FVC permettra de renforcer les investissements dans des zones où les financements commerciaux restent indisponibles, notamment pour des actions destinées à améliorer la résilience climatique tout en générant des retombées positives pour les communautés rurales et les écosystèmes. Le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a réaffirmé la volonté de l'organisation de poursuivre son accompagnement de l'Algérie dans la transformation de ses systèmes agroalimentaires, afin de les rendre plus efficaces, inclusifs, résilients et durables. Il a également souligné l'importance de consolider le partenariat entre la FAO et le gouvernement algérien, en associant l'expertise technique de l'organisation à l'engagement des autorités nationales pour promouvoir une action climatique efficace et cohérente, au bénéfice des populations rurales et des écosystèmes dont dépendent leur sécurité alimentaire et leur bien-être.

Pour sa part, le directeur des investissements du FVC, Amer Baig, a estimé que ce financement illustre la manière dont le Fonds soutient les ambitions climatiques nationales à travers des investissements ciblés sur les besoins les plus importants. Il a précisé que ce premier projet en Algérie accompagnera la transition vers des paysages intégrés et résilients face aux changements climatiques dans six wilayas, où réside plus de la moitié de la population nomade du pays. Il a également mis en avant la contribution financière de l'État comme un exemple d'appropriation nationale favorisant la restauration des écosystèmes et le renforcement des moyens de subsistance en milieu rural.

UNE MISE EN ŒUVRE CONJOINTE FAO – DGF

La mise en œuvre du projet sera assurée conjointement par la représentation de la FAO en Algérie et la Direction générale des forêts (DGF). En tant qu'entité accréditée auprès du FVC, la FAO sera chargée de la supervision technique, financière et administrative globale de l'initiative. Les deux institutions mobiliseront leurs compétences respectives pour assurer la réalisation des activités prévues et renforcer les capacités nationales et locales, dans l'objectif de garantir la pérennité des résultats à long terme. À travers son partenariat de longue date avec le Fonds vert pour le climat, la FAO facilite et accélère l'accès des pays aux financements climatiques destinés aux projets d'adaptation et d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche.

A la suite des dernières approbations, le portefeuille des projets de la FAO financés par le FVC atteint près de 2,2 milliards de dollars. Ces projets bénéficient désormais à plus de 65 millions de personnes dans plus de 100 pays.

Rim Boukhari

NESDA

Plus de 7 000 microentreprises créées depuis octobre 2025

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a accompagné la création de 7 009 micro-entreprises depuis octobre 2025. C'est ce qu'a indiqué hier le directeur général de l'Agence, Bilal Achacha, faisant part de la proposition de relever le plafond actuel de financement des micro-entreprises à 20 millions de dinars. Ces micro-entreprises créées depuis octobre 2025, date de la restructuration de la NESDA font désormais partie du portefeuille de l'Agence, qui entend renforcer leur contribution à la diversification de l'économie nationale, à la création de richesses et d'emplois ainsi qu'à la lutte contre le chômage, a affirmé M. Achacha qui est intervenu hier sur les ondes de la radio nationale.

Le responsable a mis en avant les capacités d'emploi de ces entreprises qui emploient actuellement près de 2 600 travailleurs, soulignant les efforts mobilisés afin de soutenir les initiatives entrepreneuriales à travers l'ensemble du territoire national.

Outre l'accompagnement des porteurs de projets dans la création des micro-entreprises, la NESDA joue aussi un rôle dans la formation et la qualification, «considérées comme deux piliers essentiels pour préparer une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de concrétiser leurs idées et de les transformer en projets économiques productifs».

M. Achacha a dans ce sens indiqué que l'Agence a assuré, depuis 2025, la formation et l'accompagnement d'environ 70 000 porteurs de projets au niveau des Centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), dont le nombre dépasse les 200, lesquels sont répartis entre les universités, les instituts et les écoles relevant du secteur de l'enseignement supérieur, ainsi que les établissements de formation et d'enseignement professionnels. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie visant à développer les mécanismes d'accompagnement et à promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes, a précisé le directeur général de la NESDA, notant qu'au moins 10 % de ces jeunes s'orientent vers la création de micro-entreprises et la concrétisation de leurs projets. Cela illustre selon lui, l'importance de la formation et de l'accompagnement dans la transformation des idées en projets économiques concrets.

PORTER LE SEUIL DE FINANCEMENT À 20 MILLIONS DE DINARS

S'agissant du financement des projets, le directeur général de la NESDA a affirmé que l'Agence œuvre à améliorer les mécanismes de recouvrement des crédits et à faciliter l'accès des porteurs de projets aux financements. Il a fait état d'une hausse de 50 % des efforts de recouvrement des crédits au cours des deux dernières années, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer la récupération des fonds et à les réorienter vers le financement de nouveaux projets. Signalant le fait que chaque micro-entreprise bénéficie d'un financement estimé à 2 millions de dinars, M. Achaacha a fait savoir que l'Agence a proposé de relever le plafond actuel de financement des micro-entreprises à 20 millions de dinars, compte tenu de l'évolution du marché des équipements et des infrastructures, ainsi que de ses perspectives.

Ceci, a-t-il dit s'inscrit dans les efforts de la NESDA visant à élargir le tissu des micro-entreprises et à renforcer leur contribution au développement économique et à la création d'emplois, en combinant formation, accompagnement, financement et amélioration des mécanismes de recouvrement des crédits.

Lilia Ait Akli

ECHÉANCES CLIMATIQUES INTERNATIONALES

L'Algérie renforce ses préparatifs pour la COP31

La coordination intersectorielle et la finalisation du Plan national climat (PNC) figurent parmi les priorités de l'Algérie en prévision de sa participation à la 31e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31).



Les priorités fixées.

La préparation de la participation de l'Algérie à la COP31 a été au centre d'une réunion de coordination présidée, hier, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, au siège de son département ministériel, en présence des membres du Comité national du climat et de représentants des organismes des Nations unies en Algérie.

Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des travaux du Comité national du climat, chargé d'élaborer le Plan national climat (PNC) en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Ce document constitue un cadre de référence pour orienter l'action climatique nationale et assurer une meilleure cohérence entre les mesures engagées et les politiques sectorielles concernées.

Les échanges ont notamment porté sur la coordination des préparatifs de la participation algérienne à la COP31 et l'harmonisation des positions sur les dossiers prioritaires, en vue de consolider la présence de l'Algérie dans les négociations climatiques internationales et de renforcer sa contribution aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, a indiqué le communiqué du ministère.

Ces préparatifs interviennent après le dépôt, en juin 2026, de la contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Algérie auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ainsi que la finalisation du Plan national climat, conformément aux dispositions de l'Accord de Paris.

À cette occasion, Krikou a insisté sur la nécessité de maintenir la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés, afin d'assurer la complémentarité des actions nationales et de renforcer la capacité du pays à répondre aux échéances climatiques internationales. Cette démarche doit s'appuyer sur des priorités nationales clairement définies, tenant compte des défis actuels et futurs.

La ministre a, par ailleurs, souligné le rôle de la coopération avec les organismes onusiens, notamment le PNUD, dans l'accompagnement des efforts nationaux en matière de planification climatique et de renforcement des capacités. Ce partenariat vise à soutenir la concrétisation des engagements internationaux de l'Algérie, tant en matière de réduction des effets des changements climatiques que d'adaptation à leurs conséquences.

Pour rappel, la 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) se tiendra du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya, en Turquie, au sein de l'Expo Center. La conférence sera présidée par la Turquie, en étroite collaboration avec l'Australie dans le cadre d'un partenariat conjoint. Placée sous le signe du passage de la planification à l'action concrète, cette édition, souvent qualifiée de «COP de la mise en œuvre», accordera une place centrale au financement climatique et à la réduction des écarts en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Ces enjeux interviennent dans un contexte marqué par les alertes des Nations unies sur l'insuffisance des engagements climatiques actuels. Selon un récent rapport de l'ONU, leur mise en œuvre ne permettrait de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre que d'environ 6 % d'ici à 2035, par rapport à 2019, alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'une baisse de 60 % est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Rim Boukhari

TOURISME THERMAL

Appel à la création d'un label de qualité algérien

AFIN de renforcer son attractivité dans le tourisme thermale et accroitre sa compétitivité à l'échelle internationale, l'Algérie est appelée à créer un label de qualité propre à elle. C'est la recommandation des participants au Forum national sur le tourisme thermal, organisé dans la wilaya de Guelma. Les participants ont estimé, dans les recommandations issues de cette rencontre de deux jours, qui a pris fin avant-hier, dont la cérémonie de clôture a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, que la création d'un label de qualité spécifique au tourisme thermal algérien, «est de nature à valoriser les ressources thermales nationales et garantir la qualité des services offerts». Il a également été proposé de créer des circuits touristiques diversifiés propres au thermalisme, et de «mettre en place des mécanismes et des normes unifiées en vue d'un classement des stations thermales».

Les participants ont souligné également l'importance «d'œuvrer au développement et à la diversification des offres touristiques thermales, en élaborant des forfaits complets et adaptés aux besoins des familles algériennes ainsi qu'aux touristes étrangers, combinant l'hébergement, la détente, les soins par les eaux thermales et les activités de loisirs», ce qui contribuerait, selon eux, à «renforcer l'attractivité de la destination thermale nationale et à attirer davantage de touristes». Ils ont appelé à valoriser la ressource thermale en mettant en place des «mécanismes mûrement réfléchis pour organiser l'exploitation et la gestion des sites thermaux selon des normes scientifiques précises, rationnaliser l'utilisation des ressources, garantir leur durabilité, diagnostiquer l'état des ressources thermales disponibles, les classer selon leurs caractéristiques thérapeutiques spécifiques, et susciter la conclusion de conventions de partenariat entre les propriétaires d'établissements thermaux et les agences de tourisme et de voyages». Il a également été recommandé «l'élaboration d'un référentiel national pour la classification des métiers et des spécialités liés au tourisme thermal, avec la création de nouvelles spécialités et l'enrichissement des métiers liés aux traitement par les eaux thermales», ce qui contribuerait, a considéré les participants, à améliorer la qualité des services, à suivre l'évolution de l'activité du tourisme thermal, à renforcer l'encadrement médical, à améliorer la coordination entre les spécialistes et à mettre en place des programmes de formation continue pour renforcer le niveau de connaissances des travailleurs et enrichir la qualification des gestionnaires en fonction des évolutions scientifiques et techniques. S'agissant de la numérisation du secteur du tourisme, les participants ont souligné l'importance «d'unifier les systèmes d'information et les solutions numériques, ainsi que l'adoption d'un dossier médical électronique relatif au parcours thérapeutique, à exploiter et à consulter par les médecins, les organismes de sécurité sociale et les gestionnaires de la station thermale». Pour ce qui est de l'investissement, les participants ont appelé à renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, à réfléchir aux moyens d'attirer davantage d'investisseurs, le tout avec un accompagnement des banques et la mise en place de facilités supplémentaires en matière de prêts à long terme.

Hamid B.

GRANDS CHANTIERS STRATÉGIQUES À BÉJAÏA

Le coup d'accélérateur

LE NOUVEAU wali de Béjaïa, Mohamed Meziane, a effectué, mardi, une visite d'inspection tambour battant sur deux des projets structurants les plus cruciaux de la wilaya, dont la dernière tranche de la pénétrante autoroutière reliant le port à l'autoroute Est-Ouest.

Entre impératifs de cadence et exigences de qualité, le message est passé : il faut livrer dans les délais.

Du point kilométrique 11 jusqu'au point kilométrique 00, au cœur du port de Béjaïa, les chantiers de la dernière tranche de la pénétrante autoroutière reliant Est-Ouest font l'objet d'un suivi de de très près.

Aux côtés du premier responsable de la wilaya, la cheffe de daïra, le directeur des travaux publics, le chef de projet de l'Agence algérienne des autoroutes (AAA) et le représentant du géant chinois CRCC.

Mohamed Meziane a arpenté le terrain pour mesurer les progrès accomplis, en particulier sur le tronçon stratégique compris entre le PK 11 et le PK 06. Sur place, il s'est attardé sur l'ouvrage d'art en construction et les travaux de réaménagement de l'itinéraire. Tout en saluant la conformité globale du programme tracé, «il a exigé un renforcement marqué des effectifs et du parc matériel», indique la cellule de communication de la wilaya.

«Il est impératif d'accroître le rythme de réalisation, tout en respectant strictement les normes techniques et les standards de qualité en vigueur», a asséné le chef de l'exécutif.

L'enjeu est à la hauteur des attentes économiques de la région : désengorger le tissu urbain, fluidifier drastiquement le trafic des marchandises et des personnes vers l'artère vitale qu'est l'autoroute Est-Ouest, et insuffler un nouveau dynamisme logistique au port de Béjaïa.

Cap ensuite sur la commune d'Amizour, où le projet tant attendu du Centre anti-cancer (CAC) entre dans sa phase décisive.

Accompagné du directeur de la santé, du directeur des équipements publics, du chef de daïra et des responsables de l'entreprise Cosider ainsi que du bureau d'études, M. Meziane a constaté de visu l'évolution remarquable du chantier, le taux de réalisation a désormais franchi la barre des 86 %. Guidé à travers les différentes structures de l'établissement, Mohamed Meziane a accordé une attention toute particulière au service de radiothérapie, maillon indispensable pour la prise en charge locale des patients atteints de cancer, leur épargnant de pénibles déplacements hors de la wilaya.

Alors que Cosider concentre ses efforts sur les finitions et l'aménagement extérieur, les autorités locales ont d'ores et déjà bouclé les procédures administratives pour l'acquisition d'équipements médicaux de pointe. Qu'il s'agisse de fluidifier l'accès portuaire ou de concrétiser cet édifice sanitaire de premier plan, la volonté des pouvoirs publics est claire : lever les derniers obstacles, doper la cadence et transformer les promesses en réalisations concrètes pour le bien-être des citoyens et le développement de la région.

N. Bensalem

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le wali de Mascara sur le terrain

LA JOURNÉE d'hier a été marquée, à Mascara, par plusieurs activités présidées par le wali, Fouad Aïssi, dans le cadre du développement local et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Au programme figuraient le lancement de travaux d'aménagement routier et de réhabilitation de quartiers résidentiels, le suivi de projets sportifs et de loisirs, ainsi que la finalisation des préparatifs pour la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Le programme a débuté par le lancement des travaux d'aménagement de l'entrée de la ville de Mascara en présence des services techniques concernés, du bureau d'études et de l'entreprise chargée de la réalisation.

Cette opération vise à améliorer l'état de la route, à renforcer la sécurité des usagers et à fluidifier la circulation.

Le wali a ensuite donné le coup d'envoi de plusieurs opérations de réhabilitation du bâti résidentiel. Au quartier Kadi Hanifi, les travaux concernent la cité des 59 logements participatifs et portent sur la rénovation des façades extérieures et le traitement des problèmes d'étanchéité. Du côté de Sidi El Mouaffak, l'intervention engagée dans le quartier Boumslout Mokhtar prévoit également la réfection des façades et le traitement des infiltrations d'eau.

Les travaux touchent aussi les cités des 400 et 614 logements sociaux. Le programme comprend la réfection des toitures, le traitement des infiltrations et le renforcement de l'étanchéité, la rénovation des façades ainsi que la remise en état des cages d'escalier et des parties communes. Ces opérations visent notamment à préserver les bâtiments et à améliorer les conditions de résidence des habitants.

Dans le volet consacré aux équipements de proximité, Fouad Aïssi a inspecté les travaux de réalisation d'espaces sportifs destinés aux femmes, ainsi que le projet d'installation d'un écran géant. Les chantiers ayant atteint leur phase finale, cette visite a permis de faire le point sur les dernières étapes avant leur achèvement et leur mise en service. Par ailleurs, une rencontre consacrée aux préparatifs du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale a permis de passer en revue le programme commémoratif et d'évaluer le niveau de préparation des secteurs et services concernés.

Brahim Mazi

MÉDECINS DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

L'accès au DEMS élargi jusqu'à 50 ans

L'accès à la formation spécialisée est assoupli pour les médecins généralistes exerçant dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. L'âge maximal autorisé est désormais fixé à 50 ans, tandis que l'ancienneté professionnelle exigée est ramenée à deux ans. En contrepartie, les praticiens admis devront s'engager à exercer pendant au moins six ans après leur formation, conformément aux nouvelles dispositions du ministère de la Santé applicables au titre de l'année 2026.

Dans une correspondance datée du 27 octobre et adressée aux directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas concernées, le ministère précise les conditions d'accès au diplôme d'études médicales spécialisées (DEMS), ainsi que les droits et obligations des médecins bénéficiaires. Ces mesures font suite à l'instruction ministérielle conjointe du 22 octobre 2026, qui modifie et complète celle du 28 novembre 2019 relative aux modalités d'accès à cette formation.

Cette mesure vise à élargir les possibilités d'accès au DEMS pour les praticiens du secteur public exerçant dans les régions concernées, tout en favorisant le maintien des ressources humaines médicales dans ces territoires.

Pour être éligibles, les candidats doivent justifier d'au moins deux années d'exercice dans les wilayas concernées, être en activité à la date du concours et être âgés de 50 ans au maximum à cette même échéance. Ces critères encadrent l'accès à la formation spécialisée dans des régions où la disponibilité des médecins constitue un enjeu majeur pour la continuité des soins.

Sur le plan professionnel, les médecins admis en formation conservent leur salaire, leur régime indemnitaire ainsi que les avantages incitatifs dont ils bénéficiaient auparavant. Ces rémunérations restent à la charge de leurs établissements d'origine.



Les conditions assouplies.

Les indemnités liées à l'activité exercée durant la formation, notamment celles relatives aux gardes et les primes exceptionnelles, sont, quant à elles, versées par les établissements de santé d'accueil dans lesquels les praticiens poursuivent leur cursus.

En contrepartie, chaque médecin concerné doit signer un contrat d'engagement avec son établissement d'origine. Il s'engage ainsi à reprendre ses fonctions à l'issue de sa formation et à exercer pendant une durée minimale de six ans dans un établissement relevant de la wilaya de rattachement de sa structure initiale.

Le ministère prévoit également des mesures financières en cas de rupture des engagements. Tout médecin qui interrompt sa formation pour des raisons non pédagogiques ou en raison d'une incapacité professionnelle est tenu de rembourser l'intégralité des frais engagés pour son cursus. De même, le non-respect de la durée de service prévue dans le contrat entraîne l'obligation de rembourser les frais de formation, ainsi que le montant correspondant aux années de service restant à accomplir.

Durant leur cursus, les praticiens concernés sont soumis aux mêmes exigences scientifiques et pédagogiques que les médecins résidents. La délivrance de leur attestation de fin de formation reste toutefois conditionnée à l'accomplissement de la période de service obligatoire prévue dans leur contrat.

Les nouvelles dispositions concernent les praticiens relevant de 30 wilayas, notamment Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Djelfa, Ouargla, Tindouf, El Oued, Ghardaïa, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer et El Meniaa, ainsi que plusieurs wilayas des Hauts-Plateaux.

La correspondance ministérielle précise que ces dispositions entrent en vigueur à compter de la date de signature de l'instruction.

Lynda Louifi

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Recentrer les aides sur les projets à impact social

LE SOUTIEN public au mouvement associatif a évolué vers une approche davantage axée sur les résultats et les retombées sociales des projets financés, a affirmé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, à l'occasion d'une rencontre nationale consacrée à l'évaluation des projets soutenus en 2025 et à la remise des attestations de financement au titre de 2026.

Mouloudji a déclaré que « le programme de soutien cherche à accompagner les projets présentés par les associations et à encadrer la prise en charge destinée aux catégories qui en ont besoin » soulignant l'importance d'adapter les aides aux réalités du terrain et aux besoins des populations concernées dans son allocution prononcée mardi soir, à l'ouverture de la rencontre.

La ministre a tenu à faire savoir que cette réorientation, engagée depuis 2025, œuvre à améliorer les modalités d'attribution des financements en accordant une attention particulière à la nature des activités proposées, aux publics ciblés et aux résultats attendus. L'objectif étant de privilégier les initiatives capables d'apporter des réponses concrètes aux besoins sociaux, tout en veillant à la pertinence des projets et à leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

Dans cette perspective, plusieurs domaines d'intervention ont été identifiés comme prioritaires. La ministre a notamment cité « les associations gestionnaires de centres de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, ainsi que celles qui contribuent à la mise en œuvre de programmes de développement social, particulièrement dans les régions éloignées ».

Ajoutant que les aides concernent aussi les initiatives liées à la protection et à la promotion de la famille, à l'insertion sociale et professionnelle de différentes catégories de la population et au développement d'activités génératrices de revenus. Soulignant que ces dernières peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires grâce aux mécanismes d'aide et de solidarité.

Les chiffres présentés lors de la rencontre témoignent de l'élargissement du dispositif. Le nombre d'associations sociales et humanitaires soutenues est passé de 61 en 2025 à 83 en 2026. Sur cette même période, les montants alloués ont augmenté de 20 %. La ministre a tenu a précisé que cette progression concerne les aides accordées entre les deux exercices et doit être distinguée de l'enveloppe annoncée pour l'année suivante. En ajoutant que « pour 2027, les crédits consacrés au mouvement associatif atteindront 150 millions de dinars, conformément aux prévisions budgétaires ». Cette enveloppe s'ajoute à la révision des modalités d'accompagnement engagée par le ministère, qui entend accorder davantage d'attention à la pertinence des projets et à leurs retombées sociales.

En outre, la première responsable du secteur a ajouté que le secteur compte actuellement 4 764 associations locales et 155 associations nationales à caractère social et humanitaire. Elle a également estimé que ce réseau constitue un relais de proximité pour les institutions publiques, notamment dans l'identification des besoins et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Sa diversité permet de couvrir plusieurs domaines d'intervention, depuis la prise en charge spécialisée jusqu'aux initiatives de solidarité au sein des communautés locales.

Par ailleurs, Mouloudji, a assuré que l'amélioration de l'action associative passe aussi par une coopération plus étroite entre les structures de la société civile et les institutions publiques. Affirmant qu' « il est important de renforcer la coopération et la coordination entre les différents acteurs de la société civile et les institutions publiques », elle a rappelé la place du mouvement associatif dans l'approche participative de l'État. La ministre a également appelé les associations à « intensifier leurs efforts dans le domaine de l'action solidaire et humanitaire », tout en développant leurs capacités et les moyens dont disposent les différentes catégories accompagnées. La gestion des ressources publiques constitue un autre axe de cette démarche. « Le développement des performances du mouvement associatif exige une utilisation optimale des ressources disponibles et leur orientation vers des projets aux objectifs clairs et aux résultats tangibles », a déclaré Soraya Mouloudji. L'évaluation des projets financés prend, dans ce cadre, une importance particulière. Elle permet d'examiner les actions réalisées, d'apprécier les résultats obtenus et de disposer d'éléments concrets pour orienter les aides futures. Fort de cette approche, la ministre a ainsi rappelé le rôle des associations dans la mise en œuvre des programmes sociaux, les considérant comme « un partenaire actif dans la concrétisation des programmes sociaux et humanitaires », mettant l'accent sur la solidarité, la responsabilité partagée et la prise en compte des préoccupations de la société.

Sihem Bounabi

COLLISION DE DEUX TRAINS AU SUD DE MADRID

Au moins 46 morts

Au moins 64 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans la collision mercredi de deux trains à environ 150 kilomètres au sud de Madrid, selon les autorités, bilan provisoire qui en fait l'une des pires catastrophes ferroviaires en Espagne après un précédent drame en janvier.



La liste des accidents ferroviaires n'en finit plus de s'allonger en Espagne. Ce mercredi, deux trains sont entrés en collision à proximité de Tolède, à 150 kilomètres au sud de Madrid, provoquant la mort d'au moins 46 personnes et 179 blessés, selon les informations de la Protection civile espagnole. D'après un porte-parole des services d'urgence espagnols sollicité par l'AFP, la collision a eu lieu « à 8 h 54 » entre « deux trains, l'un de (l'opérateur privé) Yrio, cousin de Trenitalia, et l'autre de (la compagnie nationale) Renfe ».

Devant un écran d'information à la gare d'Atocha, sur lequel on peut lire que la circulation sur la ligne de TGV reliant Madrid à l'Andalousie a été interrompue, à la suite de la collision de deux TGV entre les localités de Los Yebenes et Urda, dans la province de Tolède, en Espagne, le 28 octobre 2026.

Deux trains sont entrés en collision, mercredi 28 octobre, à environ 150 kilomètres au sud de Madrid, en Espagne, sur la ligne ferroviaire à grande vitesse ralliant l'Andalousie. L'accident est survenu entre les localités de Los Yébenes et Urda, dans la province de Tolède. « Il y a au moins dix morts et il est possible que ce nombre augmente », a déclaré Esther Padilla Ruiz, la porte-parole de la région de Castille-La Manche, où a eu lieu l'accident. « Il y a eu une collision entre deux trains, il y a des personnes blessées », avait d'abord déclaré à la télévision espagnole Manuel Galan, le maire d'Urda. D'après un porte-parole des services d'urgence espagnols sollicité par l'Agence France-Presse (AFP), l'accident a eu lieu « à 8 h 54 » entre « deux trains, l'un de [l'opérateur privé] Iryo et l'autre de [la compagnie nationale] Renfe ».

Ce porte-parole a précisé que « tous les moyens [étaient] actuellement mobilisés », dont « plusieurs brigades de pompiers, trois hélicoptères et deux unités de soins intensifs mobiles ». « La circulation est interrompue sur la ligne à grande vitesse Madrid-Andalousie en raison d'une collision entre deux trains », a, de son côté, annoncé l'entreprise publique chargée de la gestion de l'infrastructure ferroviaire nationale, ADIF, sur le réseau social X.

À Bruxelles, l'Union européenne a assuré être prête à apporter « toute son aide » aux autorités espagnoles. « L'Europe est aujourd'hui en deuil à vos côtés », a ajouté sur X la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen.

Le président français Emmanuel Macron a, pour sa part, exprimé « la solidarité de la France » après ce « terrible drame ».

Avec près de 4000 kilomètres de voies ferrées, le réseau ferroviaire à grande vitesse espagnol est le deuxième du monde, après celui de la Chine, et l'une des fiertés du pays.

La collision d'Adamuz le 18 janvier, également entre deux trains à grande vitesse, avait ravivé les débats en Espagne sur l'entretien du réseau ferroviaire et sur la sécurité pour les passagers, dans le deuxième pays le plus visité au monde chaque année.

Cet accident avait également suscité de vives critiques de l'opposition de droite et d'extrême droite contre le gouvernement du socialiste Pedro Sanchez, qui s'était alors engagé à investir 1,8 milliard d'euros (2,8 milliards de dollars canadiens) pour améliorer la maintenance du réseau.

Avec un bilan qui reste provisoire, la tragédie d'Urda est la plus grande catastrophe ferroviaire en Espagne depuis un déraillement meurtrier ayant fait 80 morts près de Saint-Jacques-de-Compostelle (nord-ouest) en 2013.

Cet accident intervient moins d'un an après le drame survenu à Adamuz en Andalousie, qui avait fait 46 morts dans la violente collision de deux trains à grande vitesse. Celle-ci, survenue le 18 janvier, avait suscité de vives critiques de l'opposition de droite et d'extrême droite contre le gouvernement de gauche de Pedro Sanchez. **R. I.**

BRÉSIL

Battu par Lula da Silva, Flávio Bolsonaro trouve refuge aux États-Unis

LES ÉTATS-UNIS vont délivrer des visas à Flávio Bolsonaro et sa famille après sa défaite face à Lula da Silva lors de la présidentielle brésilienne. Visé par plusieurs enquêtes judiciaires, le candidat conservateur aurait rejoint la Floride malgré une interdiction de quitter le Brésil.

Washington vole au secours de Flávio Bolsonaro. Deux jours après sa défaite à l'élection présidentielle brésilienne face à Luiz Inácio Lula da Silva, le fils de l'ancien président Jair Bolsonaro a obtenu l'assurance de pouvoir entrer aux États-Unis avec sa famille. Mardi 27 octobre, un haut responsable du département d'État américain a confirmé que des visas leur seraient délivrés, alors que le candidat conservateur fait l'objet de plusieurs enquêtes judiciaires au Brésil. Âgé de 45 ans, Flávio Bolsonaro a été battu au second tour par le président sortant. Refusant initialement de reconnaître sa défaite, le sénateur avait dénoncé des irrégularités électorales, sans pour autant apporter d'éléments permettant d'étayer ses accusations. Lula a remporté plus de 64 millions de voix, contre moins de 60 millions pour son adversaire. Une famille engluée dans des histoires de corruption La décision américaine intervient dans un contexte judiciaire particulièrement sensible. Flávio Bolsonaro est notamment visé par des investigations portant sur des soupçons de corruption, de blanchiment d'argent et de fraude fiscale, accusations qu'il conteste. Lundi 26 octobre, le juge Alexandre de Moraes, membre de la Cour suprême brésilienne, avait ordonné la remise de ses passeports et lui avait interdit de quitter le territoire. Malgré cette décision, plusieurs médias brésiliens et américains rapportent que le sénateur aurait rejoint la Floride, où réside notamment son frère Eduardo. Ce départ soulève désormais des interrogations sur les relations entre Brasília et Washington. Donald Trump, proche de la famille Bolsonaro, avait soutenu le candidat conservateur et critiqué le déroulement de l'élection, sans présenter de preuves de fraude. Pour l'administration américaine, l'octroi de visas constitue un nouveau geste politique en faveur du clan Bolsonaro, déjà fragilisé par l'incarcération de l'ancien président Jair Bolsonaro. Reste à déterminer si Flávio Bolsonaro entend s'installer durablement aux États-Unis ou organiser depuis l'étranger une riposte politique et judiciaire. Son départ pourrait aussi compliquer la recomposition de la droite brésilienne après sa défaite électorale. **R. I.**

MIDTERMS 2026

Trump agite le spectre d'une contestation postélectorale

LE PRÉSIDENT américain agite ainsi une nouvelle fois le spectre d'une contestation postélectorale si son parti était battu aux élections de mi-mandat, traditionnellement défavorables au parti qui occupe la Maison Blanche.

Le président américain, Donald Trump, a assuré, mardi 27 octobre, qu'il accepterait les résultats des élections de mi-mandat, prévues pour le 3 novembre, si le scrutin est « honnête » : une énième allusion à des prétendus cas de fraude électorale – qui n'ont jamais été prouvés.

En route vers le Texas pour un nouveau rallye de campagne, Donald Trump a ajouté qu'il travaillerait avec les démocrates si les républicains perdaient la majorité au Congrès, tout en rappelant qu'en tant que président il conservait un droit de veto sur les projets de loi.

Interrogé quelques jours plus tôt par la presse sur la question de la corruption comme thème majeur pour les électeurs, le président avait assuré que les républicains étaient « droits dans leurs bottes » sur ce sujet-là. « Mais vous devriez regarder du côté de la vraie corruption, c'est la corruption démocrate », avait-il ajouté.

Le milliardaire républicain, qui a toujours nié sa défaite à la présidentielle de 2020 en accusant, sans fondement, une fraude électorale massive, a lancé de nouvelles allégations samedi en ce sens, affirmant que des bulletins invalides existeraient à Los Angeles (Californie), ville en grande majorité démocrate.

Aucune preuve n'a jamais été apportée quant à l'existence d'une fraude électorale qui aurait affecté de manière significative le résultat d'un scrutin aux Etats-Unis. Le cercle de réflexion Brookings Institution, classé au centre gauche, a examiné un ensemble de données électorales collectées par la Heritage Foundation, un cercle de réflexion conservateur. Brookings Institution n'a recensé que 39 cas de fraude sur les plus de 100 millions de bulletins examinés pour 32 élections dans l'Etat de Pennsylvanie, sur trois décennies. A dix jours de l'échéance électorale traditionnellement défavorable au parti qui occupe la Maison Blanche, Donald Trump se trouve face à des sondages en berne, qui lui prédisent la perte de contrôle de la Chambre des représentants, voire du Sénat.

Sans sa majorité au Congrès, le président se retrouverait sans marge de manœuvre pour faire passer son programme législatif lors de ses deux dernières années au pouvoir. Il pourrait également être confronté à de nombreuses enquêtes parlementaires de la part des démocrates, qui ont déclaré vouloir se pencher sur les affaires réalisées par le président et ses proches par le truchement la holding familiale depuis son retour à la Maison Blanche. **R. I.**

UNE CARAVANE MÉDICALE SILLONNE LES ZONES ENCLAVÉES

Le Croissant-Rouge algérien en action à Illizi

UNE CARAVANE médicale pluridisciplinaire organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA) a entamé ses activités dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre d'une action s'étalant sur quatre jours, dans le but de renforcer la prise en charge sanitaire et rapprocher les prestations médicales des habitants des zones reculées et des populations nomades. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les organisateurs.

Le président du comité de wilaya du CRA, Hamoud Benhamdi, a précisé que la caravane, qui compte 11 médecins spécialistes, s'inscrit dans le cadre du programme national du CRA visant à renforcer l'action sanitaire et de solidarité, soulignant que les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer des consultations médicales aux citoyens.

Les spécialités assurées par les membres de la caravane comprennent l'ophtalmologie, la dermatologie, l'oto-rhino-laryngologie, la médecine interne, l'orthopédie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie dentaire, ainsi que les maladies gastro-intestinales et hépatiques, en plus de fournir des médicaments et du matériel médical nécessaires à la prise en charge des patients.

De son côté, le coordinateur de la caravane, Mohamed Doumaz, a expliqué que l'initiative vise à alléger les souffrances des habitants des zones enclavées et éloignées et à leur permettre de bénéficier d'examens médicaux spécialisés, ce qui contribue à améliorer la prise en charge sanitaire et à renforcer l'action de solidarité.

La caravane est accompagnée d'une clinique mobile relevant du CRA et dotée d'appareils et matériels médicaux spécialisés.

R. R.

OULED DJELLAL

Vers la réception prochaine de la Maison de la presse

LA MAISON de la presse en cours de réalisation à Ouled Djellal sera réceptionnée avant la fin de l'année 2026, a indiqué, hier, le directeur de l'administration locale (DAL), Azzedine Touahri.

Cette structure qui a nécessité un investissement public de plus de 66 millions de dinars, accuse un taux d'avancement estimé à 90%. C'est ce qu'a affirmé le même responsable dans une déclaration à l'APS.

La future Maison de la presse d'Ouled Djellal comprendra une grande salle destinée aux conférences de presse, des bureaux devant être mis à la disposition des correspondants et des journalistes exerçant dans la presse écrite, à la radio, à la télévision ou dans des médias électroniques, selon le DAL.

M. Touahri a également indiqué que ce projet s'inscrit dans une volonté de fournir à la famille de la presse des conditions de travail adéquates, d'autant, a-t-il précisé, qu'Ouled Djellal est une wilaya jeune, en plein développement, qui nécessite une couverture médiatique adaptée à ses ambitions.

Notons que les autorités de la wilaya avaient renouvelé, lors de la célébration de la Journée nationale de la presse, leur engagement à soutenir et accompagner la famille de la presse en tant que partenaire essentiel dans le développement local et la transmission des préoccupations des citoyens.

R. R.

PRODUCTION DE CÉRÉALES À SIDI BEL-ABBÈS

Plus de deux millions de quintaux attendus

Une production globale de plus de deux millions de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès au titre de la campagne de labours-semailles récemment lancée. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya.



Selon les estimations techniques des services agricoles, ces prévisions reposent essentiellement sur l'extension des superficies consacrées à la culture de blé dur, de blé tendre et de l'orge, ainsi que sur l'adoption de mesures préventives visant à améliorer les rendements à l'hectare. La réalisation de ces objectifs dépend également du respect rigoureux de l'itinéraire technique, de l'extension des superficies bénéficiant de l'irrigation d'appoint et de l'utilisation optimale de variétés améliorées et résistantes aux aléas climatiques.

La même source a précisé que le plan agricole établi prévoit la mobilisation d'une superficie totale de 132.326 hectares pour les opérations de labours-semailles, la programmation de 11.356 hectares pour la fertilisation, de 15.500 hectares pour le désherbage et la réservation de 7.000 hectares à l'irrigation d'appoint, afin d'améliorer les rendements et de faire face au déficit hydrique.

Sur les plans logistique et technique, d'importants moyens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la saison agricole, notamment la fourniture de plus de 70.000 quintaux de semences et la mise à disposition de 165 engins et équipements agricoles diversifiés, dont des semoirs, des épandeurs d'engrais, des tracteurs et des charrues, au profit des producteurs, par l'intermédiaire de coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) réparties à travers les différentes communes de la wilaya.

Dans ce cadre, les autorités locales ont insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des moyens matériels et humains, d'assurer un approvisionnement régulier en intrants agricoles, notamment en semences et en engrais, et de renforcer l'accompagnement de proximité des agriculteurs, afin de veiller au respect des itinéraires techniques et des calendriers de semis. Ces mesures visent à atteindre les objectifs fixés et à renforcer la sécurité alimentaire.

Cette campagne sera également marquée par des actions de vulgarisation et de sensibilisation menées par des caravanes mobiles qui sillonneront les différentes daïras de la wilaya. Ces opérations visent à familiariser les producteurs avec les techniques modernes de préparation des sols et le choix de variétés tolérantes à la sécheresse, tout en encourageant la mise en valeur des terres en jachère, la souscription à l'assurance agricole et l'accès aux dispositifs d'aide et de soutien disponibles, notamment le crédit « R'fig », a conclu la même source.

R. R.

COOPÉRATION ENTRE L'INFCS ET L'OPU À OUARGLA

Développement des ressources académiques numériques

UNE CONVENTION de partenariat a été signée entre l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse et des sports (INFCS) de Ouargla et l'Office des publications universitaires (OPU) et concerne la transition numérique et la facilitation de l'accès aux ressources académiques numériques. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les responsables de l'Institut. La convention a été signée par le directeur de l'Institut, Hakim Hamzaoui, et le directeur général de l'OPU, Zinelabidine Boumlit, en application des directives du ministre de la Jeunesse, portant sur la numérisation des prestations et la modernisation de la gestion, pédagogique et administrative, des établissements de formation. Dans ce cadre, M. Hamzaoui a indiqué que ladite convention vise à permettre aux étudiants, enseignants et personnel de mettre à profit le potentiel de la bibliothèque numérique universitaire et ses ressources académiques, afin d'améliorer la qualité de la formation, encourager la recherche scientifique et perfectionner les pratiques pédagogiques et administratives, au diapason de la transformation numérique. Selon le même responsable, la démarche entre dans le cadre des efforts fournis par l'Institut concernant la généralisation des nouvelles technologies dans la formation spécialisée, l'assouplissement des services et la facilitation de l'accès aux sources des connaissances. Dans ce sillage, l'INFCS de Ouargla projette, selon son responsable, la signature prochaine d'une convention de partenariat avec l'Ecole supérieure d'informatique de Sidi Bel-Abbès, dans le but de renforcer la coopération dans le domaine de la numérisation et d'améliorer les services et de soutenir le processus de transition numérique au sein de l'établissement de la formation.

R. R.

1567 MAISONS D'ÉDITION DE 51 PAYS RÉUNIES À ALGER

Azouz Nasri donne le coup d'envoi du 29e SILA

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a donné le coup d'envoi officiel, mercredi après-midi au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger, de la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA).



Organisée sous le haut patronage du président de la République, cette édition se tient du 28 octobre au 7 novembre sous le thème « Demain entre les pages d'un livre», avec la participation de 1 567 maisons d'édition représentant 51 pays. Le Royaume d'Arabie saoudite étant l'invité d'honneur de cette édition.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de représentants d'institutions et d'organismes nationaux ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Avec cette participation internationale, le SILA confirme sa place parmi les principaux rendez-vous culturels régionaux et internationaux.

Les exposants se répartissent entre 350 éditeurs algériens, 554 éditeurs arabes et 663 exposants étrangers du reste du monde. Le Salon réunit ainsi des professionnels du livre venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des États-Unis. L'offre éditoriale annoncée dépasse les 300 000 titres, couvrant plusieurs domaines de la connaissance et de la création littéraire.

L'édition 2026 se distingue également par l'extension de l'espace d'exposition, qui atteint 45 500 m², contre 23 000 m² lors de la précédente édition. Cette progression accompagne l'élargissement de la participation et l'ambition de renforcer l'attractivité du rendez-vous auprès des lecteurs, des auteurs et des professionnels de l'édition.

L'Arabie saoudite, invitée d'honneur, occupera une place particulière dans cette édition, qui entend favoriser les échanges culturels et la découverte de nouvelles productions éditoriales. Le programme prévoit également des rencontres littéraires et intellectuelles, des conférences et des activités destinées aux jeunes lecteurs. L'ouverture au grand public est prévue ce jeudi 29 octobre. Les visiteurs pourront découvrir les différents espaces du Salon jusqu'au 7 novembre.

A. B.

FESTIVAL DE LA CHANSON KABYLE

Béjaïa accueille la 16e édition du 31 octobre au 4 novembre

LA 16E ÉDITION du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles se tiendra du 31 octobre au 4 novembre à Béjaïa. Les organisateurs ont enregistré la participation d'une cinquantaine d'artistes venus de plusieurs wilayas.

Placée sous le slogan « La création d'aujourd'hui, le patrimoine de demain », la manifestation rendra hommage à la chanteuse Djida Arab, connue sous le nom de Ldjida Temechtouht, originaire de la wilaya de Bejaia,. Au programme figurent des galas artistiques, la finale du concours de la chanson kabyle, des conférences et une master-class consacrée au chant.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en coordination avec la wilaya de Bejaia, « cette édition verra la participation d'artistes et de vedettes de la chanson kabyle », venus de plusieurs wilayas du pays, a indiqué le commissaire du Festival, Yazid Abdi, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture de Bejaia.

Il a précisé que les galas programmés dans le cadre du festival se dérouleront dans la grande salle de spectacles de la Maison de la culture, qui ouvrira «provisoirement» ses portes au public à cette occasion.

Concernant la finale du Grand concours de la chanson kabyle, qui est organisée lors de chaque édition du festival, le commissaire a indiqué que sept (7) candidats, présélectionnés en juin dernier, seront en lice.

La finale se déroulera le 1er novembre à 14h00, à la salle «Mourad Zidiri» de la Maison de de la culture, a-t-il précisé.

Des galas artistiques sont également prévus dans les communes de Kherrata, Amizour, Aouzellaguen et El Kseur, a-t-il ajouté.

Un master class consacré au chant, ainsi que des conférences portant sur différentes thématiques, dont l'intelligence artificielle (IA) dans le monde de la musique, figurent également au programme de cette édition.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui coïncidera avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale du 1er novembre 1954, sera marquée par la programmation de chansons révolutionnaires, a indiqué M. Abdi

A. B. / Agence

TAMANRASSET

Coup d'envoi du Salon national de la calligraphie et de l'architecture

LA SIXIÈME édition du Salon national de la calligraphie et de l'architecture a été ouverte lundi à Tamanrasset, sous le slogan ''La calligraphie entre structure architecturale et transformation numérique''.

Cette manifestation, qui réunit 20 exposants de sept (7) wilayas et devant se poursuivre jusqu'à mercredi, est organisé à la Maison de la culture "Dassine'', dans le cadre des activités du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'association ''Assorro N'Ahaggar'' pour les activités culturelles.

L'évènement vise à mettre en évidence l'approche historique des liens sociaux, patrimoniaux et culturels entre la calligraphie et son environnement urbain et naturel, ainsi que ses prolongements humains, la calligraphie étant considérée comme un vecteur d'idées, de visions et de représentations humaines, matérialisées sous diverses formes, dont la forme géométrique. L'architecture algérienne constitue, à cet égard, un témoignage de la naissance et de l'évolution de cet art.

Le directeur de la Maison de la culture ''Dassine'', Henia Mohamed Berka, a indiqué que l'un des principaux objectifs de cette manifestation est de faire connaître le riche patrimoine de l'Algérie à travers les espaces numériques, de valoriser sa richesse et de lui donner une dimension internationale.

Cette édition du Salon propose une variété d'œuvres artistiques alliant calligraphie arabe, arts plastiques, décoration, artisanat et conception architecturale. Parmi les œuvres exposées figurent des peintures à l'huile sur toile, des créations à l'acrylique sur toile intégrant des compositions en relief et des formes calligraphiques, ainsi que des réalisations avec décoration végétale et en calligraphie arabe, sans oublier la peinture sur verre. Les



œuvres exposées comprennent également une maquette architecturale d'un village patrimonial et culturel à Tamanrasset, illustrant le croisement entre l'expression artistique, l'espace architectural et la dimension culturelle du patrimoine.

R. C.

AVANT-PREMIÈRE PROJETÉE À ALGER

« L'Ombre du sable », un hommage à la résistance populaire dans le Sud

LE LONG MÉTRAGE de fiction « L'Ombre du sable », réalisé par Walid Bouchebbah et produit par l'Etablissement public de Télévision (EPTV), a été projeté en avant-première mardi soir à Alger. D'une durée de 100 minutes, le film revient sur les manifestations du 27 février 1962 à Ouargla, un des épisodes les plus marquants de la lutte du grand Sud pour l'indépendance nationale.

À travers la résistance populaire dans le Sud algérien, l'œuvre met en lumière l'opposition des habitants au projet colonial de séparation du Sahara du reste du pays, tout en rendant hommage aux figures locales engagées pour l'intégrité territoriale de l'Algérie.

Ce long métrage de 100 mn, réalisé sur un scénario écrit par Noureddine Oughlissi, retrace une période cruciale de l'histoire de l'Algérie, à la veille de l'Indépendance de l'Algérie, à travers les manifestations du 27 février 1962 à Ouargla.

Le casting réunit de jeunes talents et des comédiens confirmés dont Fodil Assoul et Farida Benhamouda. Le réalisateur affirme avoir privilégié cette association afin de "renforcer l'authenticité et le réalisme de cette fiction historique".

"Le film dépeint la résistance populaire dans le Grand Sud algérien, notamment à Ouargla, pour contrer le projet de la France coloniale de détacher le Sahara du reste du pays", explique le réalisateur.

Avec une trame narrative, basée sur la chronologie de faits historiques, le film met en avant le rôle crucial des résistants comme Cheikh Bayoud et rend hommage à des figures locales, à l'image de l'infirmière Zahra et de son frère Khelifa, symboles de l'engagement des habitants du Sud pour l'Indépendance et leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Algérie.

Le film montre également des scènes de la manifestation populaire à Souk El Hadjar, au centre-ville de Ouargla le 27 février 1962, menées par des révolutionnaires sous la direction de Mohamed Chenoufi, qui coïncidait avec l'arrivée de la délégation française chargée de promouvoir son projet colonial de séparer le sud algérien du nord. Mais l'échec des manœuvres de la France coloniale, qui œuvrait à dépêcher une délégation de responsables français à Ouargla et à tenir une réunion d'urgence avec des représentants de la population, a donné lieu à l'usage de violence par les autorités coloniales en ouvrant le feu sur les manifestants.

Produit en partenariat avec le ministère des Moudjahidine et des Ayant droits, "L'ombre du sable" s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire du recouvrement de la Souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, et le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre. Le directeur général de l'Etablissement public de Télévision, M. Mohamed Baghali, président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), M. Amar Bendjedda, ainsi que des responsables de médias publics, ont assisté à la projection.

A. B. / Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 424002000042006 .

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles **65** et **82** du Décret présidentiel n° **15-247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article **46** de la loi **12-23** du **05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics, , la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n° 11/2026, paru dans les journaux nationaux **DZ** ليكوب et **PUBLICITÉ**, en date du **05/10/2026**, portant sur le projet suivant :« **Acquisition et fournitures diverses nécessaires aux préparatifs de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, en lots séparés :**

- **Lot n° 01 : Fourniture d'isoloirs.**
- **Lot n° 02 : Fourniture de rideaux.**
- **Lot n° 03 : Acquisition de fournitures de quincaillerie.**

À l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Lot n° 01 : Fourniture d'isoloirs.
- Entreprise de travaux de bâtiment tous corps d'état, Belabbas Abdelkader.
- **Adresse :** Rue Hamouda Yekhlef, Sidi Rached, wilaya de Tipasa.
- **Numéro de l'offre :** 07.
- **Numéro d'identification fiscale (NIF) :** 168421200492184000000.
- **Montant de l'offre :** 11 998 893,00 DA.
- **Montant de l'offre corrigé :** 11 998 892,17 DA.
- **Délai de livraison :** Trente (30) jours.
- **Critère de choix :** Offre financière la moins-disante.

Lot n° 02 : Fourniture de rideaux.
- Entreprise de confection industrielle, BENGUELLA Zineb.
- **Siège social :** Local B, Aïn Defla, GP n°15, section 96, Chetouane, wilaya de Tlemcen.
- **Numéro de l'offre :** 03.
- **Numéro d'identification fiscale (NIF) :** 280130106145128013 00.
- **Montant de l'offre :** 1 443 767,50 DA.
- **Montant de l'offre corrigé :** 1 443 767,50 DA.
- **Délai de livraison :** Un (01) jour.
- **Critère de choix :** Offre financière la moins-disante.

Lot n° 03 : Acquisition de fournitures de quincaillerie.
- Entreprise de vente en gros de droguerie, quincaillerie, articles de ménage, fournitures électriques et matériaux de construction, Abdelkader Saïd Azza.
- **Adresse :** Route de Cherchell, n° 16, Hadjout, wilaya de Tipasa.
- **Numéro de l'offre :** 06.
- **Numéro d'identification fiscale (NIF) :** 169421200262196042 00.
- **Montant de l'offre :** 6 989 234,14 DA.
- **Montant de l'offre corrigé :** 6 989 234,14 DA.
- **Délai de livraison :** Deux (02) jours.
- **Critère de choix :** Offre financière la moins-disante.

Tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peut se rapprocher auprès des services de la direction de l'administration locale de la Wilaya de TIPASA dans un délai de trois **(03)** jours.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours dans les **dix(10)** jours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa, et ce conformément à l'article **82** du décret sus cité.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616036044**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction De La Culture De La Wilaya De chlef
N.I.F 099402019067126

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/D*C/2026

Directeur de la culture de la wilaya de Chlef (responsable de l'activité) lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la rénovation de la salle de cinéma à hassania (Chlef).
Cet appel d'offres ouvert, Pour toute personne physique, tout individu, toute institution ou tout groupe de solidarité temporaire
Capacités Professionnels : Un certificat de qualification et classification professionnel Activité Principale Travaux Bâtiment Catégorie trois (03) Et Plus en cours de validité

2 **Capacités Financiers** : Bilans financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024, et 2025) Le chiffre d'affaires moyen est égal ou supérieur à : 20.000.000,00 DA...par les services fiscaux et certifié par un expert-comptable (pour une personne physique) ou par un commissaire aux comptes (pour une personne morale).

3 **Capacités Techniques** : Une Attestation De Bonne Exécution pour des projets de même nature **(relative aux principaux travaux réalise délivrées)** délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant de l'attestations égale ou supérieur à **30.000.000,00 DA**

Capacités humaines: Ingénieur ou master en génie civil ou Architecte ou master en architecteur justifié par Diplôme + Attestation D'affiliation Individuelle Datant De Moins De Trois (3) Mois.

Capacités matériels : camion de 2,5 t ou plus, accompagné des certificats d'immatriculation (cartes grises) et d'une assurance en cours de validité à la date d'ouverture des plis pour le matériel roulant ; quant au matériel non roulant, sa possession doit être attestée par un procès-verbal de constat établi par un huissier de justice, datant de moins d'un an à la date d'ouverture des plis

1. **DOSSIER DE CANDIDATURE:**
 - La Déclaration De Candidature Dûment Remplie Signée, Et Datée Par Le Soumissionnaire
 - La Déclaration De Probité Dûment Remplie, Signée, Cachetée Et Datée Par Le Soumissionnaire
 - Les Statuts Pour Les Sociétés ;
 - Les Documents Relatifs Aux Pouvoirs Habilitant Les Personnes A Engager L'entreprise
 - Copie Du Certificat De Qualification Et De Classification Professionnelles En Cours De Validité Activité Principale Travaux De Bâtiment
 - Copie Des Bilans Financiers Des Trois Dernières Années (2023-2024-2025) Ou Tout Autre Document Justifiant Le Chiffre D'affaire Doivent Porter L'accusé De Dépôt Auprès Des Services Des Impôts.
 - Copie Des Attestations De Bonne Exécution Pour Des Travaux Similaires Réalisés, Délivrées Par Les Différents Services Contractants Publics.
2. **Dossier technique:**
 - Déclaration à souscrire rempli dûment remplie signée, et datée aux endroits requis par le soumissionnaire.
 - Cahier des charges rempli signée, cachetée et datée portant dans la dernière page ma mention manuscrite « lus et accepté ».
 - Un mémoire technique justificatif singé, cacheté et daté par le soumissionnaire
 - Liste des moyens humains,(signée, cachetée et datée) ,justifiées par :
 - ✓ les diplômes de l'encadrement prévu pour le projet, et les copies des attestations d'affiliation faite par la CNAS de moins de 03 mois, et/ou CASNOS en cours de validité pour le gérant de l'entreprise,
 - ✓ Les attestations de travail et la Copie de l'attestation d'affiliation visée par la CNAS de moins de 03 mois pour les ouvriers et les ouvriers qualifiés
 - Liste des moyens matériels (signée, cachetée et datée), justifiée par :
 - ✓ les cartes grises avec assurance en cours de validité à la date de l'ouverture des offres pour le matériel roulant ;
 - ✓ et pour le matériel non roulant doit être justifié par un PV d''huissier de justice ne dépassant pas une année à la date de l'ouverture des offres,
 - Planning des travaux avec Délai en chiffre en lettre, signée, cachetée et datée
3. **Dossier financier:**
 - Lettre de soumission remplie dûment remplie signée, et datée par le soumissionnaire
 - Bordereaux des prix unitaires signée, cachetée et rempli en chiffres et en lettre par le soumissionnaire dans aux endroits requis lisible

Les soumissionnaires Intéressées par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer et déposer le cahier des charges auprès De La Direction De La Culture De chlef, sise à la cherifi kaddour chlef au bureau du secrétariat (2ème étage et ce, à compter de la date de publication de cet avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public ou sur un journal national et dans deux journaux électroniques agréés

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent présenter leur dossier dans une seule offre qui contiendra Trois (03) enveloppes ; dossier de candidature, offre technique et offre financière comportant les pièces désigner dans le cahier des charges **-selon l'article N°07-** Les offres doivent comporter un « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » ;Le dossier de candidature , l'offre technique et 'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »
Appel D'offres N° ……..
Intitule De L'opération : Etude, Suivi Et Rénovation De La Salle De cinéma à hassania (chlef)
Projet :Rénovation De La Salle De CINEMA à hassania (chlef)
A Monsieur Le Directeur De La Culture De La Wilaya De CHLEF, (– cherifi kaddour chlef).

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres nationalouvert avec exigence de capacités minimales dans le Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur Public ou sur un journal national et dans deux journaux électroniques agréés
Le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
L'heure limite de dépôt des offres est fixée **à Deux heures (14h00).**
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 Jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires sont invitées a assister a l'ouverture des plis publics qui aura lieu a 14h.00mn au siège de la direction de la culture de chlef, le dernier jour correspondant a la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616036091**

République algérienne démocratique et populaire

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUR El Ghozlane
COMMUNE DE MAMORA
NEMURO D'IMATRICULATION FISCALE :*410002000001009801038*

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la Loi N° 23-12 du 18 muharram 1445 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marches publiques
Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portante réglementation de marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'assemble populaire et communale de Maamora informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2026 : ETUDE, SUIVI, REALISATION ET AMÉNAGEMENT DES PISTES D'ACCES

Lot N° 01 : - AMENAGEMENT PISTES D'accès FRACTION ZEGHNI -ZEKRAOUI ET REBAH LOCALITE SI AISSA SUR 1 KM
-- AMENAGEMENT PISTES D'accès FRACTION MEHLABI ET ZEKRAOUI-LOCALITE MERAIGHIA SUR 800 M L

Lot N° 02 : - AMENAGEMENT PISTE RELIANT ROUTE DERDARAIA ET FRACTION DENDANI SUR 800 ML
- ACHEVEMENT CHEMAIN COMMUNALE DERDARIA ET FRACTION SEDDIKI SUR 600 ML

Lot N° 03 : - REALISATION PISTES D'accès A OULED SI DAOUD SUR 1.3 KM (1ERE TRANCHE)
- REALISATION DE LA ROUTE RELIANT CW12 ET LOCALITE MECHTA BEN TALEB SUR 400 ML
- AMENAGEMENT PISTES D'accès LOCALITE OULED RACHED "A" -FRACTION LAMRI SUR 800 ML

Qu'a l'issue de l'analyse des offres techniques et financière de : 19/10/2026 le marché a était attribué provisoirement :

Désignation	Nom de l'entreprise	Montant de l'offre	Note de l'offre technique	Observe
Lot N° 01 : -AMENAGEMENT PISTES D'accès FRACTION ZEGHNI -ZEKRAOUI ET REBAH LOCALITE SI AISSA SUR 1 KM -AMENAGEMENT PISTES D'accès FRACTION MEHLABI ET ZEKRAOUI-LOCALITE MERAIGHIA SUR 800 M L	-E T P- KERMET SAID TOUFIK BENCHIKAO, Wilaya De MEDEA	14.586.425.00 D 9.594.375.00 DA *MONTANT GLOBAL LOT01* 24.180.800.00DA	81pts	Offre le moins disant
Lot N° 02 : -AMENAGEMENT PISTE RELIANT ROUTE DERDARAIA ET FRACTION DENDANI SUR 800 ML -ACHEVEMENT CHEMAIN COMMUNALE DERDARIA ET FRACTION SEDDIKI SUR 600 ML	E. T. P MEBARKI ABDALLAH-SOUR ELGHOZLANE WILAYA DEBOUIRA	11.600.381.80 D 9.517.620.00 DA *MONTANT GLOBAL LOT02* 21.118.001.80DA	89.5 pts	Offre le moins disant
Lot N° 03 : -REALISATION PISTES D'accès A OULED SI DAOUD SUR 1.3 KM (1ERE TRANCHE) - REALISATION DE LA ROUTE RELIANT CW12 ET LOCALITE MECHTA BEN TALEB SUR 400 ML - AMENAGEMENT PISTES D'accès LOCALITE OULED RACHED "A" -FRACTION LAMRI SUR 800 ML	**INFRUCTUEUSE**			

Chaque soumissionnaire peut consulter les résultats de l'évaluation des offres dans un délai de (03) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marches communale de Maamora dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portante réglementation de marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616035808**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°26/W.A/D.B.C.P/2026

NIF/N° 410002000016085

La direction du Budget, de la comptabilité et du patrimoine de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant Réalisation D'une Base Logistique Au Niveau de la Vallée Sud Du Parc Zoologique «La concorde Civile » à BEN AKNOUN Wilaya d'Alger.

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert **avec exigence** de capacité minimale conformément aux articles **38 et 39** de la loi **N°23/12 du 05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles **39, 40, 42 ou 44** du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :
1- Capacité professionnelle : qualifiée en bâtiment activité principales catégorie **III (TROIS)** ou plus.
2- Capacité financière : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les Trois Dernières Années (2023-2024-2025) supérieur ou égale à **Cinquante Millions** de Dinars Algériens (**50 000 000.00 DA**), Justifier par les bilans de ces années visées par les services des impôts
3- Capacité technique :

- Références professionnelles : Dispose d'une Attestation de bonne exécution des travaux justifiant que le soumissionnaire a réalisé en TCE un projet d'équipement public de catégorie « C » ou plus, ou un cumul de 50 Logements ou plus, délivrée par des Maitres d'Ouvrage Publics.
- Moyens humains : Ayant dans son effectif un architecte, ou un Ingénieur ou Master 02 ayant dans le domaine de BTPH (Bâtiment, Travaux Public, Hydraulique) ; (Justifié par un diplôme et une attestation d'affiliation ou liste nominative visée par la CNAS valide le jour d'ouverture, ayant une expérience de 03 ans ou plus.
- Moyens matériels : Dispose au moins **d'Un Camion de Dix (10) Tonne ou plus (Charge Totale)**; (Avec carte grise + assurance en cours de validité).

N.B:
- Le Matériel en Location ne rentre pas dans les Conditions d'Éligibilités ;
- Le Délai maximum à proposer par les soumissionnaires est de CINQ (05) MOIS. Tout soumissionnaire qui propose un délai supérieur à CINQ (05) Mois sera éliminé ;
- L'ensemble des Documents Présentés doit être valide le jour de l'ouverture.

Le cahier des charges est mis à la disposition des candidats soumissionnaires contre payement non remboursable de **Deux Mille Dinars (2.000,00 DA)**, représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte trésor de la Wilaya d'Alger sous numéro : **4020113**, ce cahier des charges sera retiré au niveau de la :

Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

- Les soumissions doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et document en cours de validité exigés Par la réglementation en vigueur.

Contenu du dossier de soumission :
- I - Le dossier de candidature qui contient, L'offre technique qui contient, L'offre financière qui contient :
 Et Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « **Dossier de Candidature** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** ». Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, ne comportant que la mention :

«A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'analyse des offres»
Avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de la capacité minimale N°26/2026 Réalisation D'une Base Logistique Au Niveau de la Vallée Sud Du Parc Zoologique «La concorde Civile» à BEN AKNOUN - Wilaya d'Alger

La durée de préparation des offres est fixée Quinze (15) Jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, à 12h00. Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger
Direction du Budget, de la Comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger - 4ème étage
08, rue ASSELAH Hocine Alger Centre.

L'Ouverture des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à 13h00, en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs soumissions pendant la durée de **Quatre Vingt Dix Jours** augmentés de la durée de préparation des offres et ce à compter de la date de leur dépôt des Offres.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616035985**

-EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunication - M'sila
NIF : 000216001808337
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Toujours plus proche

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : AT/DOT-M'SILA/21/2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la Direction Opérationnelle des télécommunications - M'sila, pour :

CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR AIR DE STOCKAGE DOT M'SILA

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises de droit algérien

- Ayant la **qualification (principal) dans le domaine des travaux bâtiment** et de classification **(quatre) 04** et plus en cours de validité.
- Avoir réalisé au moins un projet objet du présent cahier des charges, justifiée par une (01) attestation de bonne exécution ou **procès-verbal de réception définitive** dans la limite des **cinq (05) dernières années limitées à la date d'ouverture des plis, délivrées par les institutions étatiques**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des télécommunications - M'sila
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
Adresse : Rue ABDELKADER SAHNOUNI Classe 40 Groupe 06, M'sila

Contre le versement d'un montant de **dix mille dinars algériens (10000 DA)**, non remboursable, le paiement se fera auprès de la **BNA** - Agence de **M'sila** représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :
Compte en dinar algérien N° **00100901030000162/04**

PRESENTATION DES OFFRES :
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

-EPE- ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunication - M'sila
Adresse : Rue ABDELKADER SAHNOUNI Classe 40 Groupe 06, M'sila
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales
N° : AT/DOT-M'SILA/21/2026
« CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR AIR DE STOCKAGE DOT M'SILA »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des télécommunications - M'sila
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats
Adresse : Rue ABDELKADER SAHNOUNI Classe 40 Groupe 06, M'sila

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en **séance publique**, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616036180**

REPUBLIQUE ALGEIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILYA DE NAAMA
DAIRA DE MOGHRAR
COMMUENE DE MOGHRAR
N.I.F 098445019016716

AVIS D'Annulation D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conforment aux disposition de la loi 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics 1 'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publies et des délégations de service public.
Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Moghrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres ouvert N° 01/2026 Paru le 07/04/2026 dans le quotidien LE JEUNE INDÉPENDANT L'attribution provisoire le 05/05/2026 dans le même quotidien
Sur : Annulation D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'intitulé de l'opération	Désignation du soumissionnais	Montant de l'offre DA	Délai de réalisation	Point offre T	CRITERE DE CHOI
SUIVI TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE NORD ET SUD Á MOGHRAR	LAMRI ABDELKADER	35.500.210.00 DA	03 MOIS	51	Erreur dans les procédure
SUIVI TECHNIQUE ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TOTTOIRS) Á HAI EL-WIAM A CÔTE DE LA MOSQUÉE Á MOGHRAR	HABIBI ABDERRAHIM	18.490.433.00 DA	03 MOIS	70	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recoure auprès de la commission des marches de la commune de MOGHRAR dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution et l'affichage du présent avis d'attribution provisoire et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel portant réglementation des marches publics

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2631015545**

COUPE DE LA CAF / USMA

Le champion d'Afrique prêt à défendre sa couronne

L'Union Sportive de la Médina d'Alger (USM Alger), sacrée la saison dernière lors d'une finale épique contre les Égyptiens du Zamalek, a été officiellement placée dans le groupe D de la phase de poules. Pour cette nouvelle campagne africaine, la formation algéroise devra en découdre avec le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), l'Associação Black Bulls (Mozambique) et l'AS Real Bamako (Mali).



Si, sur le papier, le tirage au sort effectué au Caire semble offrir un chemin praticable aux hommes de Soustara, la réalité du terrain continental impose une prudence absolue. Défendre une couronne africaine exige un statut, une rigueur de tous les instants et la capacité de déjouer les pièges tendus par des rivaux aux profils radicalement différents.

Entrer dans une compétition avec le badge de champion en titre confère une aura particulière, mais dessine également une cible mouvante sur le dos de l'équipe. L'USM Alger ne surprendra plus personne. Son parcours héroïque de la saison passée, couronné par ce triomphe face au géant cairote du Zamalek, a valeur de référence pour tous ses futurs adversaires. Pour le CS Sfaxien, les Black Bulls ou le Real Bamako, faire tomber le roi d'Afrique constitue une source de motivation inégalable.

Pour le staff technique et les joueurs usmistes, l'enjeu principal des prochaines semaines sera de gérer cette pression psychologique. Le piège de l'excès de confiance est le premier adversaire à éliminer. Le football africain de club a régulièrement démontré que les statuts s'effondraient rapidement face à la dalle et à la ferveur des outsiders. Pour valider l'un des deux tickets qualificatifs pour les quarts de finale, la rigueur devra être le maître-mot dès la première journée à domicile.

LE CS SFAXIEN : LE CHOC MAGHRÉBIN DES HABITUÉS

L'adversaire le plus redoutable et le plus expérimenté de ce groupe D est incontestablement le Club Sportif Sfaxien. Ce duel tuniso-algérien constituera le point d'orgue de cette phase de poules. Le CSS n'est pas un novice sur la scène continentale ; le club tunisien détient le record de victoires dans cette compétition avec trois trophées à son actif.

Les confrontations entre clubs algériens et tunisiens transcendent souvent le simple cadre tactique pour devenir des batailles psychologiques intenses, caractérisées par un engagement physique total et une rivalité fraternelle exacerbée. Le CS Sfaxien, adepte d'un football rigoureux, compact et ultra-réaliste, sait parfaitement gérer les déplacements compliqués en Afrique du Nord. Pour l'USM Alger, négocier ces deux manches face aux Tunisiens sera crucial. Un résultat positif à Sfax pourrait grandement ouvrir les portes de la qualification, tandis qu'un faux pas à Alger face à ce rival direct compliquerait immédiatement la suite des événements.

L'AS REAL BAMAKO : LE PIÈGE DU FOOTBALL MALIEN

Le football malien traverse une période de rayonnement remarquable, portée par des sélections de jeunes ultra-performantes et des clubs locaux de plus en plus structurés et ambitieux. L'AS Real Bamako incarne parfaitement cette vitalité. Équipe technique, athlétique et dotée d'une capacité d'accélération redoutable, la formation malienne voyage souvent sans complexe. Jouer à Bamako reste une épreuve physique et mentale pour n'importe quelle écurie maghrébine. Les conditions climatiques, la chaleur lourde et l'état des pelouses imposent un défi athlétique majeur. L'USM Alger devra faire parler son expérience de la gestion des temps faibles. Face à la fougue et à la verticalité du Real Bamako, l'équilibre entre le bloc défensif et les transitions offensives sera la clé. Les Usmistes devront se méfier de la créativité des milieux de terrain maliens, capables de faire basculer un match sur une inspiration individuelle.

LES BLACK BULLS DU MOZAMBIQUE : L'INCONNU DU BOUT DU CONTINENT

Si le CS Sfaxien et le Real Bamako sont des visages connus, l'Associação Black Bulls du Mozambique représente l'énigme de ce groupe D. Ce voyage vers l'Afrique australe s'annonce d'ores et déjà comme le déplacement le plus éprouvant sur le plan logistique pour l'USM Alger. Les longs courriers, les escales répétées et le dépaysement géographique sont des facteurs invisibles qui pèsent lourdement sur l'organisme des athlètes.

Sur le terrain, les Black Bulls pratiquent un football moderne, basé sur une discipline collective stricte et des contre-attaques fulgurantes. Méconnus en Afrique du Nord, ils n'auront absolument rien à perdre. C'est précisément ce profil d'outsider total qui rend la double confrontation dangereuse. Un manque de concentration ou une sous-estimation de cet adversaire à Maputo pourrait coûter des points précieux qui pèseront lourd au moment du décompte final.

COUPE DE LA CAF

Placé dans le groupe C, le CR Belouizdad suspendu au verdict du TAS

LE CHABAB Riadhi de Belouizdad se trouve plongé dans une situation inédite et rocambolesque sur la scène continentale. Alors que le tirage au sort de la phase de poules a rendu son verdict, le quadruple champion d'Algérie connaît son point de chute théorique : le groupe C. Pourtant, un immense astérisque accompagne cette affectation. Avant de pouvoir défier l'AS Maniema Union (RDC), les Singida Black Stars (Tanzanie) et le Red Arrows FC (Zambie), le grand club d'Alger doit d'abord valider son ticket sur le terrain, suspendu à un imbroglio juridique qui secoue la Confédération africaine de football (CAF) et le Tribunal arbitral du sport (TAS) Le litige initial oppose la formation mauritanienne de l'AS Douanes au club guinéen du Hafia Conakry. Contestant les conditions de son élimination face aux Mauritaniens, le Hafia FC a déposé un recours officiel auprès du Contre toute attente, l'instance juridique internationale a partiellement donné raison aux Guinéens en ordonnant des mesures provisoires d'urgence. Le TAS a officiellement gelé la situation en exigeant de la CAF le report de la double confrontation entre l'AS Douanes et le CR Belouizdad au moins jusqu'au 6 novembre 2026. Arrivé en Mauritanie pour en découdre, le Chabab a dû plier bagage sans jouer, contraint de rentrer à Alger dans le flou le plus total. Le litige devant être tranché sur le fond avant que la CAF ne reprogramme les matchs, le CRB se retrouve dans une salle d'attente inconfortable, l'esprit partagé entre les préparatifs logistiques et l'incertitude sportive Si la logique sportive est respectée et que le CRB franchit l'obstacle du tour préliminaire une fois le calendrier débloqué, les Belouizdadis intégreront une poule C géographiquement lointaine, mais dépourvue des monstres sacrés habituels du continent. L'absence d'un ogre égyptien ou marocain offre sur le papier une réelle opportunité de qualification, mais recèle des pièges subtils propres au football d'Afrique centrale et australe. L'AS Maniema Union de la République démocratique du Congo se présente comme l'un des morceaux les plus coriaces de cette poule. Cette formation congolaise, en constante progression, compense son manque d'histoire par une intensité physique redoutable et un public passionné. Le déplacement à Kindu s'annonce d'ores et déjà comme un combat tactique et athlétique où la moindre erreur se paiera cher Les Singida Black Stars (Tanzanie) et le Red Arrows FC (Zambie) complètent ce tableau. Le football tanzanien, en plein boom économique et sportif, voyage très bien et dispose d'infrastructures modernes. Quant aux Zambiens de Red Arrows, ils incarnent le football rigoureux de la zone COSAFA, caractérisé par une discipline collective stricte. Pour le CRB, ces trois adversaires imposeront de longs et exténuants trajets aériens à travers le continent, mettant la récupération des joueurs au centre des priorités

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MC Alger hérite du « groupe de la mort » avec le Zamalek Yanga et le Club Africain!

Seul représentant algérien encore en lice en Ligue des champions de la CAF, le Mouloudia Club d'Alger (MC Alger) s'apprête à disputer la phase de groupes pour la deuxième année consécutive.

Pour le champion d'Algérie en titre, cette qualification est à la fois une consécration de sa régularité retrouvée et une opportunité en or de laver l'affront de l'exercice précédent. La saison dernière, le doyen des clubs algériens avait cruellement échoué à la troisième place de sa poule, restant tragiquement aux portes des quarts de finale.

Cette année, le destin africain a décidé d'élever considérablement le curseur de la difficulté. Le tirage au sort de la prestigieuse compétition continentale a réservé au MCA un parcours bien plus relevé et semé d'embûches que lors de sa précédente campagne. Face à des géants du continent, des habitués des joutes africaines et des déplacements logistiquement éprouvants, les Vert et Rouge devront franchir un cap mental, tactique et physique pour espérer s'extirper de ce groupe de la mort et rallier le top 8 africain. Placé dans le pot 3 lors du tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF, le MCA a hérité d'un véritable « groupe de la mort ». Pour espérer franchir un cap historique et s'ouvrir les portes des quarts de finale, les Vert et Rouge devront se défaire du géant égyptien du Zamalek, de la redoutable machine collective de Young Africans (Tanzanie) et du prestigieux Club Africain (Tunisie). Un condensé de ce qui se fait de mieux sur le continent, qui promet des joutes intenses et des déplacements éprouvants.



ZAMALEK : L'ÉPOUVANTAIL DU FOOTBALL ÉGYPTIEN

Tête de série incontestée du pot 1, le Zamalek SC se dresse comme le principal obstacle sur la route du Mouloudia. Avec ses cinq couronnes de champion d'Afrique, le club cairote incarne la noblesse et l'exigence absolue de la très haute scène continentale. Habitués à gérer la pression des grands rendez-vous, les Égyptiens s'appuient sur un effectif rompu aux joutes africaines et un réalisme froid qui fait leur force depuis des décennies.

Pour le MC Alger, défier le Zamalek sera un test de maturité grandeur nature. Les confrontations face aux clubs égyptiens exigent toujours une concentration de chaque instant, le moindre ballon perdu au milieu de terrain se traduisant souvent par une punition immédiate. Les hommes de Bab El Oued devront se sublimer, tant au Caire que devant leur public, pour rivaliser avec cet ogre africain.

YOUNG AFRICANS : LE PIÈGE COLLECTIF ET L'ENFER DE DAR ES SALAM

Si le Zamalek représente le prestige historique, Young Africans (Yanga) incarne la nouvelle force montante et terrifiante du football subsaharien. Champion de Tanzanie en titre, le club de Dar es Salam s'est forgé une réputation de coupeur de têtes grâce à une force collective impressionnante, un pressing étouffant et une animation offensive ultra-dynamique.

Au-delà de la qualité intrinsèque de cette équipe, c'est le déplacement en Tanzanie qui s'annonce comme un immense défi logistique et physique pour le MCA. Voyager vers l'Afrique de l'Est implique de longs vols, des escales fatigantes et une acclimatation express à un climat tropical lourd, caractérisé par une chaleur humide étouffante. Jouer devant le public volcanique de Yanga s'apparentera à un véritable parcours du combattant où la solidarité de l'effectif algérois sera mise à rude épreuve.

LE CLUB AFRICAIN : LE DERBY MAGHRÉBIN DE LA RÉDEMPTION

Le tableau de ce groupe D est complété par un autre monument : le Club Africain. Le champion de Tunisie en titre effectue un retour fracassant au premier plan international, signant sa troisième qualification historique pour la phase de groupes après avoir réalisé l'exploit d'éliminer le mythique TP Mazembe lors des tours préliminaires.

Ce derby maghrébin portera une charge émotionnelle et tactique considérable. Les confrontations entre Algériens et Tunisiens se jouent rarement sur de grands espaces, mais plutôt sur des détails, de l'engagement physique et une guerre psychologique usante.

Le Club Africain, fort de sa dynamique de qualifié héroïque, ne viendra pas à Alger pour faire de la figuration. Le MCA devra aborder cette double confrontation avec un cynisme total pour priver son voisin de points cruciaux.

LIGUE 1 MOBILIS / 8E JOURNÉE

Les Co-leaders sous haute tension

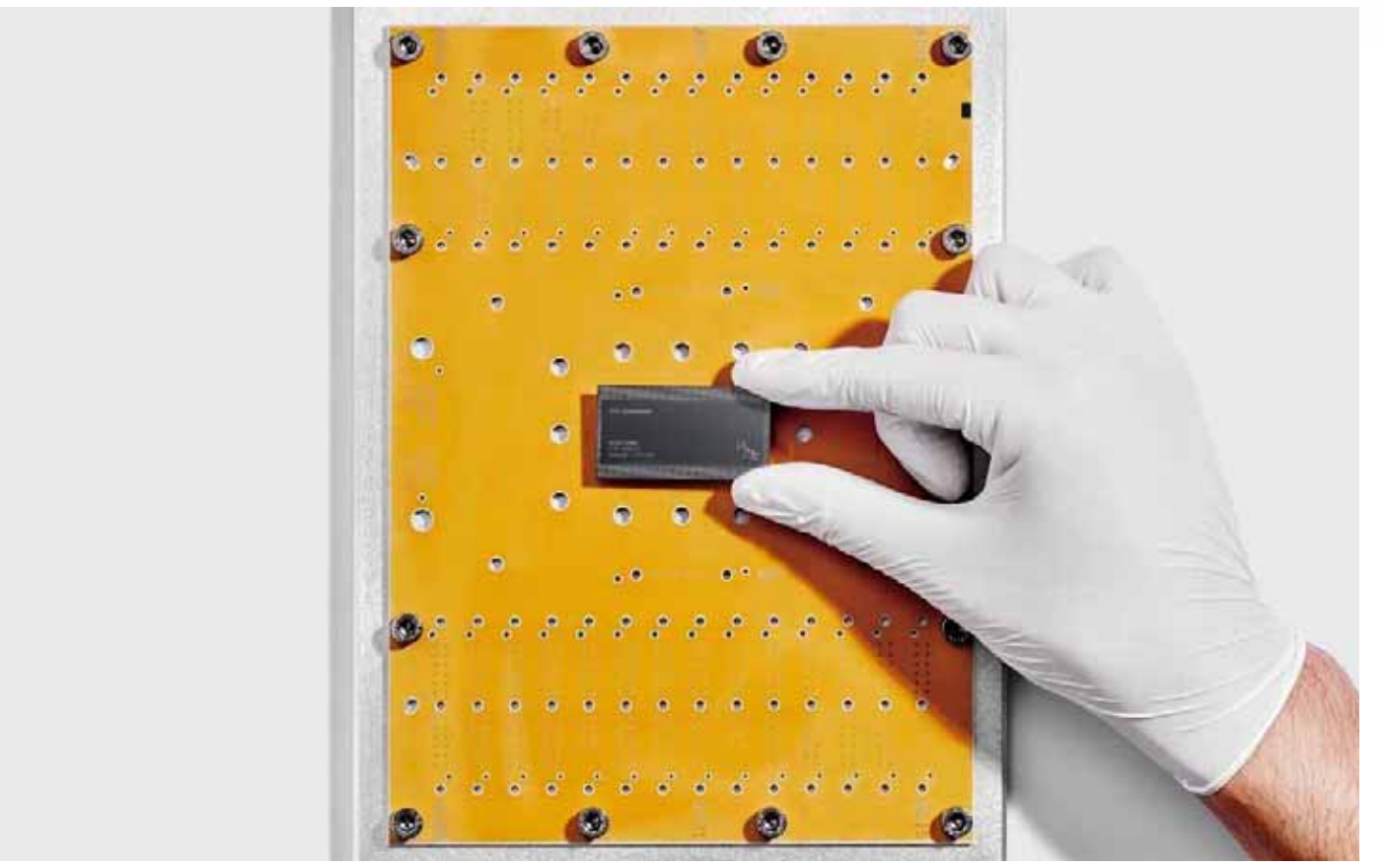
LE MC Oran et le CR Belouizdad, partiront favorables à domicile en recevant respectivement l'Olympique Akbou et la JS Saoura, alors que leurs poursuivants directs seront à l'affût, à l'occasion de la 8e journée, prévue vendredi, samedi et lundi. Invaincu depuis le début de la saison et seule équipe à n'avoir encaissé aucun but, le MCO (1e, 14 pts) est appelé à préserver cette dynamique devant son public face à l'O. Akbou (6e, 10 pts), qui reste sur deux succès de rang à la maison, dont un carton infligé au CS Constantine (3-0). Les "Hamraoua", auteurs d'un nul en déplacement face à la JS El-Biar (0-0), auront à cœur de renouer avec la victoire face à un adversaire, qui fera le déplacement à Oran avec l'intention de frapper un bon coup. Le CRB (1e, 14 pts), qui s'est contenté d'un nul (2-2) dans le derby face à l'USM Alger, après avoir mené au score (2-0), évoluera à priori, sur du velours, à domicile face à la JS Saoura (15e, 3 pts), qui tarde à amorcer son départ. Même si le Chabab aura les faveurs des pronostics, il n'en demeure pas moins que la JSS tentera de relever la tête et réagir dès ce match face à une équipe belouizdadie qui aspire à faire la passe de trois à la maison. De leur côté, la JS Kabylie et le MB Rouissat, qui suivent derrière avec 13 points chacun, évolueront "at home" face respectivement à la JS El-Biar (8e, 8 pts) et à l'ES Ben Aknoun (10e, 7 pts). Sous la conduite de Karim Belhocine, les "Canaris" surfent sur une belle série de trois victoires et un nul, qui leur a permis de monter sur le podium. L'objectif désormais pour la JSK est de viser plus haut, et cela passera inéluctablement par un succès face à la JSEB, une équipe capable du meilleur comme du pire. Considéré comme la surprise de ce début de saison, le MBR croisera le fer avec l'ESBA, une équipe, avec cinq matchs sans victoire, mais qui avait pourtant entamé la saison par un succès en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), avant de marquer le pas en alignant quatre nuls et une défaite.

Pour sa part, l'USM Alger (5e, 11 pts) effectuera un déplacement périlleux à l'Est, pour défier une équipe en quête de rachat: le CS Constantine (10e, 7 pts), battu lors des trois derniers matchs, un triste bilan ayant précipité le limogeage de l'entraîneur tunisien, Mondher Kebaïer et la démission du directeur général par intérim, Tarek Arama. Dos au mur, les Constantinois devront relever la tête pour éviter de s'enfoncer davantage. L'USMA, dont le dernier déplacement s'est soldé par une défaite à Ouargla face au MBR (1-0), espère revenir avec un bon résultat de Constantine pour rester au contact du podium. Le MC Alger (6e, 10 pts), champion d'Algérie en titre, aura une belle occasion de poursuivre sa progression dans le classement, en recevant l'USM Khenchela (12e, 5 pts). Auteur d'un succès mardi en déplacement face à la lanterne rouge, l'US Biskra (1-0), le Mouloudia partira favori devant une équipe en proie au doute, après deux défaites consécutives, dont la dernière à domicile face à la JSK (0-3).

Dans le ventre mou du tableau, le CR Témouchent (8e, 7 pts), qui a créé la surprise en s'imposant à Sétif (2-1), se déplacera à Biskra pour affronter l'USB (16e, 2 pts), en quête de points pour sortir de la zone de relégation. Enfin, l'ASO Chlef (14e, 4 pts) n'aura plus le droit à l'erreur, en recevant l'ES Sétif (12e, 5 pts), dans un duel de mal-classés qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics.

IBM revient dans la course à l'informatique quantique avec deux nouvelles puces

Le géant américain sort du bois avec Nighthawk et Loon, deux processeurs quantiques aux tempéraments opposés. L'un vise l'efficacité immédiate, l'autre prépare l'avenir. Un pari double pour rattraper son retard dans une compétition où chaque qubit compte.



IBM a choisi sa conférence annuelle pour sortir l'artillerie lourde. Deux nouvelles puces quantiques, deux philosophies distinctes, mais un seul objectif : prouver que le calcul quantique peut enfin servir à quelque chose de concret. Le rendez-vous est pris pour fin 2026, date à laquelle le groupe espère atteindre ce fameux avantage quantique qui fait saliver toute l'industrie. En attendant, ces annonces témoignent d'une stratégie bien ficelée pour ne plus se laisser distancer par la concurrence.

Nighthawk, le sprinter qui vise juste

La première puce, baptisée Nighthawk, joue la carte du pragmatisme. Avec ses 120 qubits et 218 coupleurs accordables, elle promet d'exécuter des circuits 30% plus complexes que son prédécesseur Heron. Concrètement, ce processeur peut gérer jusqu'à 5 000 portes à deux qubits, ces opérations d'enchevêtrement qui donnent aux ordinateurs quantiques leur superpuissance. IBM ne se contente pas de promesses vagues : la feuille de route prévoit 7 500 portes en 2026, puis 10 000 en 2027. L'année 2028 devrait même voir des systèmes multi-puces grimper à 15 000 portes grâce à des coupleurs longue portée. Cette approche progressive, presque timide, détonne avec les annonces fracassantes habituelles du secteur. Mais elle a le mérite d'être mesurable et vérifiable.

Loon, l'architecte du futur lointain

Si Nighthawk vise l'efficacité à court terme, Loon explore un horizon plus ambitieux : la correction d'erreurs quantiques à grande échelle. Cette puce expérimentale rassemble pour la première fois tous les ingrédients nécessaires à une correction d'erreurs tolérante aux défauts. Autrement dit, elle teste les fondations d'un système capable de détecter et réparer ses propres erreurs en temps réel.L'architecture de Loon intègre des coupleurs longue portée pour relier des qubits éloignés, des dispositifs de réinitialisation individuels, et surtout une implémentation pratique des codes LDPC. Ces derniers encodent l'information de manière redondante, permettant d'identifier et corriger les erreurs à la volée. IBM a même validé une correction d'erreurs en 480 nanosecondes avec du matériel classique, dépassant ses propres prévisions d'une année entière. Pour supporter ces architectures ambitieuses, IBM a transféré sa production au centre Nano-Tech d'Albany. Résultat : les délais de fabrication divisés par deux et la complexité des designs multipliée par dix. Un changement d'échelle qui permet de tester plusieurs variantes en parallèle et d'accélérer les itérations.

Une course où personne ne lâche rien

IBM ne joue pas seul dans cette partie de poker menteur technologique. Fujitsu annonçait en avril un système de 256 qubits avec des plans pour 1 000 qubits en 2026. Google peaufine ses capacités en correction d'erreurs, Microsoft explore les qubits topologiques. Chacun sa recette, chacun son pari.Cette diversité d'approches reflète une vérité simple : personne ne sait encore quelle voie mènera au Graal. L'avantage quantique véritable ne se résume pas à battre un ordinateur classique sur un problème abstrait. Il faudra démontrer une utilité concrète pour des applications réelles. Un seuil que l'industrie espère franchir d'ici 2026, promis juré. Avec Nighthawk et Loon, IBM joue sur deux tableaux : l'optimisation du présent et la validation du futur. Pas si mal pour un acteur qu'on disait distancé.

ARM et Linux, le futur couple modèle du gaming PC nomade ? Valve esquisse son rêve technique



EN CHOISISSANT une puce ARM pour son nouveau casque de réalité virtuelle, Valve ne fait pas que lorgner la concurrence. L'entreprise de Gabe Newell semble surtout nous envoyer une carte postale depuis le futur, esquissant une vision où le Steam Deck et ses successeurs s'affranchiraient des limites énergétiques de l'architecture x86. Il y a des annonces qui, sous leurs airs de simple mise à jour matérielle, cachent une ambition bien plus vaste. L'annonce du Steam Frame, le nouveau casque de réalité virtuelle de Valve, est de cette trempe. Certes, il est là pour chasser sur les terres du Meta Quest, mais en y intégrant une puce ARM et une astucieuse couche de traduction logicielle, Valve nous murmure à l'oreille que le véritable enjeu est ailleurs. Et si, derrière ce choix audacieux, se cachait la réponse à une question qui taraude les joueurs nomades : à quand un Steam Deck 2 vraiment convaincant ?

Le grand dilemme du Steam Deck

Pour bien comprendre la manœuvre de Valve, il faut revenir à la genèse du Steam Deck. Cette formidable machine a prouvé qu'il était possible de faire tourner des jeux PC exigeants dans le creux de la main. Mais elle souffre d'un talon d'Achille bien connu : son autonomie, souvent mise à mal par la gourmandise de son processeur AMD, issu de l'architecture x86 qui règne sur le monde du PC depuis des décennies. Restons honnête : l'autonomie du Steam Deck, tout particulièrement dans sa version OLED reste impressionnante pour ses capacités, mais cette efficience en a aussi fait un étalon que peu d'autres machines nomades arrivent à égaler, encore moins dépasser… même plusieurs années après sa sortie !

Depuis, Valve attend, un peu comme on attend un bus qui n'arrive jamais, qu'AMD lui livre un processeur miracle. Non pas une puce simplement plus puissante, mais une qui soit radicalement plus économe en énergie. Car le secret d'une bonne console portable ne réside pas seulement dans sa capacité à afficher des graphismes époustouflants, mais dans son aptitude à le faire sans vider sa batterie en moins de deux heures. C'est ce que l'on appelle l'efficience énergétique, et c'est devenu le Saint-Graal de Valve.

Malheureusement, l'architecture x86, pensée pour la performance brute, a bien du mal à se mettre au régime. Les processeurs d'AMD, même ceux conçus pour les consoles portables, s'effondrent en performance dès qu'on leur demande de fonctionner avec une faible enveloppe thermique, c'est-à-dire en consommant très peu de courant. C'est un peu comme demander à un champion de culturisme de courir un marathon : ce n'est tout simplement pas sa spécialité.

L'architecture ARM, ce héros inattendu

Pendant que le monde du PC s'échinait à dompter la consommation de ses puces, un autre univers technologique a fait de l'efficience sa raison d'être : celui des téléphones intelligents. Contraints par la taille minuscule des batteries et l'absence de ventilation active, les fabricants de puces pour mobiles, avec ARM en chef de file, ont appris à créer des processeurs à la fois puissants et incroyablement sobres.

Longtemps considérés comme des solutions de second rang pour le jeu vidéo, ces processeurs ARM ont fait des progrès spectaculaires.

Il suffit de regarder ce qu'Apple a accompli avec ses puces M1 et M2, capables de rivaliser avec les meilleurs processeurs d'ordinateurs portables tout en offrant une autonomie record.

Ou encore de constater la popularité de la Nintendo Switch et sa successeure, qui, grâce à leur processeur ARM, offre un équilibre quasi parfait entre performance, autonomie et coût.

Valve a manifestement pris des notes. En choisissant une puce Snapdragon (qu'on trouve dans bons nombre de smartphones) pour son casque Steam Frame, l'entreprise s'offre un ticket d'entrée dans ce monde de l'efficience.

FEX, la pierre de Rosette du jeu vidéo

Mais alors, quid de l'immense catalogue de jeux Steam, conçu pour le monde du x86 ? Va-t-on devoir tout jeter et repartir de zéro ? C'est là que la magie de Valve opère. Dans le plus grand secret, ses ingénieurs ont mis au point FEX, une sorte de traducteur universel capable de faire comprendre le langage x86 à une puce ARM, et ce, presque sans que l'on s'en aperçoive. Ce petit bijou de technologie vient s'ajouter à Proton, l'autre outil miracle de Valve qui permet déjà de faire tourner les jeux Windows sur Linux. La combinaison des deux dessine une solution d'une élégance folle : un jeu, quel qu'il soit, pourrait potentiellement fonctionner sur n'importe quelle machine tournant sous SteamOS, qu'elle soit équipée d'une puce x86 ou ARM. Bien sûr, cette double traduction a un coût en performance, mais Valve assure qu'il est minime et que le jeu en vaut la chandelle. En investissant dans cette solution, l'entreprise s'assure une flexibilité totale. Elle n'est plus à la merci d'un seul fournisseur de puces et peut choisir le meilleur des deux mondes en fonction de ses besoins : la puissance brute du x86 pour une console de salon comme la nouvelle Steam Machine, et l'efficience redoutable de l'ARM pour ses appareils nomades. Il est d'ailleurs amusant de voir comme toute cette aventure se fait au mépris complet de Microsoft et de ses propres efforts sur Windows ARM. On imagine facilement les ingénieurs de Valve faire la moue en voyant que la technologie Prism, qui est le pendant Windows de FEX, est une technologie propriétaire.

Face à la Commission, Google tente d'éviter la scission

Visé par une amende de 2,95 milliards d'euros pour abus de position dominante dans le marché de la publicité en ligne, Google a proposé plusieurs engagements à la Commission européenne afin de se mettre en conformité avec la réglementation.



Face à la Commission, Google préfère faire le dos rond : la marque américaine a annoncé aujourd'hui avoir transmis une série d'engagements visant à s'assurer de sa conformité à l'égard de la réglementation européenne sur les marchés numériques.

Des mesures pour se mettre en conformité

Google propose un plan de plusieurs mesures visant à corriger les problèmes soulevés par la Commission. La société américaine ne précise pas l'ensemble des mesures prévues par cette proposition, mais donne en exemple la possibilité pour les éditeurs de définir des prix minimum différentes selon les acquéreurs sur sa plateforme Google Ad Manager, ou encore des garanties en matière d'interopérabilité du logiciel afin de rassurer sur les soupçons de conflit d'intérêt.

Google propose plusieurs logiciels spécifiques au secteur de la publicité en ligne, et la Commission avait estimé que les outils de Google favorisaient l'utilisation des outils de la société au détriment des solutions concurrentes.

La Commission avait infligé au début du mois de septembre une amende de 2,95 milliards d'euros après avoir estimé que Google avait profité de sa position dominante sur le marché de la publicité en ligne pour nuire à ses concurrents directs. Google avait de son côté fait part de son intention de faire appel de la décision de la Commission européenne, une procédure qui suit son cours. Google explique avoir proposé ce plan afin d'éviter "une scission disruptive" qui pourrait nuire aux "milliers d'éditeurs et publicitaires européens" qui ont recours aux outils de Google pour diffuser leurs publicités.

MENACES DE SCISSION

La décision de la Commission en septembre ne prévoyait initialement pas d'imposer un tel démantèlement, mais donnait un délai de 60 jours à Google pour proposer des mesures visant à remédier aux écarts retenus par la Commission européenne. En début d'année la société a fait face à une menace similaire outre atlantique, où un procès portant sur un éventuel abus de position dominante laissait également planer la menace d'un démantèlement sur la société de Mountain View en début d'année.

La Commission a de son côté indiqué avoir bien reçu le plan proposé par Google et explique être en train d'analyser les mesures afin de s'assurer si celles-ci pourraient effectivement permettre de résoudre les entorses soulignées par la Commission. En parallèle de ce dossier, la Commission a également annoncé hier avoir ouvert une nouvelle enquête contre Google, portant cette fois sur les pratiques de référencement des médias par le moteur de recherche.

Ce concept de Windows Phone revisité fait saliver



ET SI MICROSOFT n'avait jamais jeté l'éponge dans la bataille du mobile ? Un concept bluffant, baptisé Windows Astria, ressuscite le fantôme de Windows Phone avec une élégance qui laisse songeur et interroge sur les regrets de la firme.

Il fut un temps, pas si lointain, où trois systèmes d'exploitation se disputaient nos poches : iOS, Android… et Windows Phone.

Ce dernier, avec son interface à base de tuiles dynamiques, a finalement disparu des radars en 2017, laissant un sentiment d'inachevé. Aujourd'hui, un designer passionné ravive la flamme avec Windows Astria, un concept qui montre ce qu'un Windows Phone moderne aurait pu devenir.

Une cure de jouvence spectaculaire

Avouons-le, ce concept est magnifique. Il offre à la plateforme un lifting complet en piochant dans ce que Microsoft fait de mieux aujourd'hui : le design Fluent. On y retrouve la translucidité et les effets de matière de Windows 11, avec une touche de l'ancien style Aero qui donnait tant de cachet à Windows Vista. Le résultat est une interface léchée, cohérente, où chaque élément semble à sa place, des notifications aux paramètres.

Le clou du spectacle reste le retour des fameuses tuiles vivantes, ces carrés d'information qui avaient fait l'originalité de Windows Phone. Le designer les réinvente pour nos écrans actuels : plus denses, plus dynamiques, elles permettent de saisir l'essentiel en un clin d'œil. L'information s'affiche sans surcharger, rendant l'expérience à la fois personnelle et diablement efficace. Mais une belle interface ne fait pas tout. Le talon d'Achille de Windows Phone fut sans conteste son magasin d'applications, désespérément vide face à la concurrence. Windows Astria propose une solution aussi simple que brillante : intégrer un support natif des applications Android. Grâce à une technologie inspirée du défunt sous-système pour Android de Windows 11, l'écosystème entier de Google deviendrait accessible.

Le concept va même plus loin en imaginant un support pour les téléphones pliables, baptisé « Luna Fold ». Un clin d'œil appuyé au mythique Surface Phone, ce projet de smartphone que Microsoft a longtemps fait miroiter avant de l'annuler. Cette vision montre une plateforme non seulement belle, mais aussi tournée vers l'avenir.

Alors, à quoi bon rêver ? Windows Astria ne verra jamais le jour, et c'est bien là toute sa poésie. Il agit comme un miroir tendu à Microsoft, qui a lui-même reconnu, par la voix de ses dirigeants, avoir peut-être quitté la partie un peu trop tôt. Ce concept est le reflet brillant et un peu cruel de ce qui aurait pu être si la firme de Redmond avait eu un peu plus de persévérance.

Opera cartonne sur iPhone… et merci l'Europe

AVEC ses dernières nouveautés, et le DMA mis en place en Europe il y a 2 ans, Opera Mobile séduit toujours plus d'utilisateurs sur iOS en Europe.

Dans un marché mobile ultra-concurrentiel, le navigateur Opera affine son identité en multipliant les innovations (interface repensée, IA intégrée, outils de confidentialité renforcés, etc.) pour séduire les utilisateurs en quête de vitesse et de simplicité, désireux de se passer de Safari et de Google. Une ambition assumée qui pourrait bien rebattre les cartes sur smartphone, bien aidée en Europe… par le DMA (Digital Markets Act, ou règlement sur les marchés numériques en français).

Le DMA fait s'envoler les parts de marché d'Opera sur iOS

En effet, depuis l'entrée en vigueur du DMA il y a deux ans, Apple se doit de proposer aux nouveaux utilisateurs d'iPhone un écran permettant de choisir leur navigateur par défaut lors du premier lancement de Safari. Et plutôt que d'opter pour le tout-puissant Google, de nombreux utilisateurs optent pour Opera.

La société indique ainsi avoir vu son audience européenne tripler depuis 2023 et la mise en place du DMA. Actuellement, Opera figure sur l'écran de sélection des navigateurs dans l'ensemble des 27 pays où cette liste est obligatoire. « Après plus de dix ans de croissance limitée, nous avons vu une occasion de repenser entièrement le navigateur il y a deux ans, en apportant aux utilisateurs iOS plusieurs de nos fonctions emblématiques, comme le VPN gratuit intégré au navigateur », explique notamment Jørgen Arnesen, en charge de la division Mobile chez Opera.

Il est possible d'être allergique à l'eau !



AVOIR des réactions allergiques au contact de l'eau, oui, c'est possible. Il s'agit en fait d'une hydroallergie appelée « prurit aquagénique » qui se déclenche au contact de l'eau à toute température. Cette allergie extrêmement rare provoque des sensations de picotements, de démangeaisons et de brûlures sans trace de lésion au niveau des zones en contact avec l'eau. Les symptômes durent habituellement quelques heures puis disparaissent.
Les médecins ont du mal à traiter la maladie puisque les causes sont encore incertaines. Certains scientifiques croient que, plutôt que d'une allergie, c'est la sensibilité de la peau aux substances contenues dans l'eau (minéraux, molécules organiques, microorganismes) qui cause l'inconfort. Détrompez-vous, se jeter à l'eau n'est pas toujours rafraichissant

Les « gamers » sont plus enclins à prendre le contrôle de leurs rêves !



SELON Jayne Gackenbach, une psychologue canadienne, les gamers ou les personnes qui jouent souvent aux jeux vidéo ont tendance à avoir beaucoup plus de rêves lucides que les personnes normales. Le rêve lucide est un rêve au cours duquel on reste conscient et en pleine possession de nos facultés cognitives. Cela permet au rêveur d'avoir un certain contrôle sur la façon dont son rêve progresse et il pourra donc changer le cours de ce dernier. L'idée est que les passionnés des jeux vidéo sont régulièrement mis dans une réalité alternative où ils contrôlent ce qui se passe et comment les choses progressent, c'est en fait le même principe du rêve lucide, d'où l'influence des jeux vidéo sur les rêves.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Biodiversité•Lors d'une mission de nettoyage près d'une épave, des plongeurs sont tombés sur un grand requin blanc

Des images exceptionnelles d'un grand requin blanc filmées par un plongeur en Méditerranée



Une rencontre exceptionnelle. La semaine dernière, des plongeurs de l'ONG Healthy Seas ont découvert un grand requin blanc adulte dans la Méditerranée. Ils ont aperçu l'animal alors qu'ils récupéraient des filets de pêche abandonnés entre l'Italie et l'Afrique du Nord. C'est l'une des rares fois que cette espèce menacée est visible dans ces eaux, rapporte l'agence Reuters.
La scène s'est déroulée dans le détroit de Sicile. Elle a été filmée par Derk Remmer, de l'ONG Ghost Diving, l'un des partenaires d'Healthy Seas. Cette dernière œuvre pour nettoyer les océans, où s'accumulent les filets de pêche abandonnés et les plastiques. La vidéo, diffusée lundi, montre le requin accompagné d'une douzaine de poissons-pilotes, qui entourent souvent les grands prédateurs dans l'espoir de récupérer leurs proies.

Une espèce en danger critique d'extinction

« Statistiquement, on a bien plus de chances de gagner le gros lot au loto que de croiser un animal aussi emblématique sous l'eau, a déclaré Derk Remmer dans un communiqué cité par CBS News. On passe des décennies à explorer des épaves et à retirer des filets fantômes, mais rien ne prépare à un moment pareil. » « Le requin était très près de nous… et j'avais les doigts qui tremblaient en essayant de faire fonctionner la caméra », a-t-il raconté à la BBC.
Veronika Mikos, directrice d'Healthy Seas, a, de son côté, commenté que ce genre événements lui rappelle la richesse de la biodiversité dans la Méditerranée et l'importance « de la protéger des menaces évitables telles que les outils de pêche abandonnés ou la surpêche ».
Les chercheurs participant à la mission ont indiqué que cette observation pourrait améliorer notre compréhension de la répartition et du comportement de cette espèce en danger critique d'extinction depuis 2016. Des analyses complémentaires seront toutefois nécessaires avant de pouvoir tirer des conclusions plus générales.

Omar Artan accueilli en héros en Somalie, l'arbitre du Mondial refoulé par les États-Unis a un nouvel objectif

L'ARBITRE est arrivé dans la capitale Mogadiscio après son interdiction d'entrée aux États-Unis. Il vise la Coupe du monde de foot 2030.
Retour en héros. Comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête d'article, l'arbitre somalien Omar Artan a été accueilli par des fans lors de son arrivée à Mogadiscio ce 10 juin après refoulé des États-Unis, où il devait officier comme arbitre à la Coupe du Monde de foot.
Omar Artan, âgé de 34 ans, a été refoulé à son arrivée à l'aéroport de Miami le 6 juin. Il dit ignorer les raisons pour lesquelles il a été interdit d'entrée sur le territoire des États-Unis et indique disposer d'un visa en règle.
Les citoyens somaliens sont frappés d'une interdiction de voyage aux États-Unis par l'administration de Donald Trump.
La Maison Blanche, sans donner de détails sur le cas d'Omar Atman, a déclaré qu'il y avait « une bonne raison » d'avoir pris cette décision. Un responsable du Département d'État américain a donné plus d'éléments à l'AFP, précisant que l'arbitre était « lié à des personnes soupçonnées d'appartenir à des organisations terroristes », ce qui « rendait le voyageur inéligible à l'entrée » sur le sol américain.

Cap sur 2030

« Malgré ce qui m'est arrivé, je ne suis pas découragé », a-t-il lancé en arrivant à l'aérodrome Adan Adde de Mogadiscio. « Nous avons notre pays, la Somalie, et ce drapeau, dans les bons moments comme dans les mauvais.
Nous devons défendre son honneur, rester fidèles à nos responsabilités et poursuivre nos efforts pour servir notre nation avec fierté. » Et d'ajouter : « Je serai là à la prochaine Coupe du monde » en 2030.
Titulaire du statut FIFA depuis 2018 et meilleur arbitre africain en 2025, Omar Artan était le premier Somalien retenu pour une phase finale de Coupe du monde. Son éviction a provoqué un tollé, mais il a aussi bénéficié de soutien.
Le Premier ministre de la Colombie-Britannique lui propose ainsi de l'accueillir au Canada comme arbitre à Vancouver, où certains matchs du Mondial sont organisés. C'est aussi dans ce contexte que le chef des droits de l'homme de l'ONU a appelé Washington à revoir « en profondeur » l'application de sa politique migratoire dans le cadre de la Coupe du monde de football.



Le réveil d'une ancienne faille pourrait provoquer un immense séisme au Canada



Longtemps considérée comme endormie depuis 40 millions d'années, la faille de Tintina pourrait en réalité accumuler de la tension depuis au moins 12 000 ans. Et donc provoquer prochainement un puissant tremblement de terre au Canada.

Alors que la péninsule russe du Kamtchatka vient de connaître l'un des plus puissants séismes jamais enregistrés, c'est désormais le Canada qui est en alerte rouge. Comme l'explique un article du site Science Alert, un groupe de chercheurs de l'Université de Victoria et de l'Université de l'Alberta vient en effet de tirer la sonnette d'alarme quant à l'activité possible de la faille de Tintina.

Une faille pas tout à fait endormie

Longue d'environ 1000 kilomètres, cette faille traverse le nord du Canada en passant par le territoire du Yukon, avant de terminer sa course en Alaska. Mais surtout, elle était considérée comme endormie depuis 40 millions d'années et donc sans le moindre risque pour les vies humaines, certes peu nombreuses, de ces régions reculées d'Amérique du Nord. De nouvelles études viennent pourtant de révéler que ces conclusions n'ont peut-être rien de définitif.

Réalisées grâce à une combinaison d'images satellites haute résolution et de la technologie LIDAR (pour laser imaging detection and ranging, soit en français détection et estimation de la distance par la lumière), qui mesure la réflexion de la lumière pour évaluer la topographie du terrain, elles ont révélé que deux séries de séismes ont provoqué des déplacements significatifs des sols : la première remonte à 2,6 millions d'années et la seconde à 132 000 ans. Mais ce qui inquiète les scientifiques est qu'il n'y ait vraisemblablement eu aucun séisme important depuis 12 000 ans.

La pression monte

En effet, puisque la faille accumule "une pression à un rythme de 0,2 à 0,8 millimètre par an", cela pourrait annoncer un gigantesque tremblement de terre à très brève échéance, même du point de vue des êtres humains.

"La faille de Tintina représente donc un risque sismique important, auparavant non reconnu, pour la région", écrivent les scientifiques dans leur publication au sein de la revue spécialisée Geophysical Research Letters. Et d'ajouter : "Si 12 000 ans ou plus se sont écoulés depuis le dernier grand séisme, la faille pourrait en être à un stade avancé d'accumulation de contraintes". Bien que la région soit très faiblement peuplée, les chercheurs insistent pour que de nouvelles études soient effectuées. En effet, les immenses forêts canadiennes pourraient cacher des indices géologiques longtemps ignorés.

"D'autres recherches paléosismiques sont nécessaires pour déterminer les intervalles de récurrence entre les anciens séismes, et si les taux de glissement ont évolué au fil du temps en raison de changements dans le régime tectonique ou de l'ajustement isostatique glaciaire", concluent les géologues.

Fumées, déchets et arythmie: de nouvelles saisons font leur apparition sur Terre

EXIT le célèbre quadriptyque printemps, été, automne, hiver. Selon les chercheurs, de nouvelles saisons font leur apparition et elles sont bien moins charmantes que leurs devancières.

Bien qu'elles varient en longueur et en intensité selon les zones géographiques, les saisons existent partout sur la planète et dans toutes les cultures du monde. Sans surprise, elles y symbolisent le cycle naturel de la vie et de la mort, un éternellement recommencement des choses et la dimension cyclique des comportements des êtres vivants. Mieux encore, elles servent de repères temporels pour les sociétés qui en célèbrent presque toutes le début et la fin. Pourtant, selon une récente étude, des saisons apparaissent et d'autres disparaissent.

Des saisons tellement humaines

Initialement publiés dans la version anglophone de The Conversation et relayés sur le site Live Science, ces travaux identifient deux phénomènes différents : l'apparition de nouvelles saisons créées par l'influence humaine d'une part et la modification, voire la disparition, de saisons d'autre part.

Les nouvelles saisons, qualifiées par les scientifiques d'anthropogéniques (créées par les humains), regroupent les phénomènes récurrents liés aux activités humaines, comme la "haze season", la saison de la brume. Un nom poétique qui désigne pourtant les moments où le ciel de certaines régions est envahi par les fumées des incendies déclenchés pour défricher les forêts et permettre aux agriculteurs de cultiver la terre. Il existe également la "saison des déchets" qui désigne le moment de l'année où les plastiques viennent se déposer sur les côtes balinaises.

Syncopées et arythmiques

Parallèlement à ce phénomène, certaines saisons déjà identifiées, comme celle de la reproduction de certains oiseaux marins du nord de l'Angleterre, disparaissent purement et simplement. D'autres sont simplement "syncopées", c'est-à-dire que les phénomènes qu'elles incluent sont renforcés ou au contraire atténués : les étés sont plus chauds, les hivers sont plus doux et les phénomènes climatiques extrêmes sont plus fréquents et plus aigus.

Ces évolutions ont bien évidemment des conséquences dramatiques sur la faune et la flore. Comme l'expliquent les chercheurs, les phénomènes saisonniers que sont la chute des feuilles, l'arrivée d'animaux migrateurs dans certaines régions ou encore l'hibernation de certaines espèces deviennent alors imprévisibles. Tant et si bien qu'ils ont également forgé le concept de saisons arythmiques, en référence aux dérèglements du rythme cardiaque.

Des conséquences pour les humains

"Les schémas saisonniers changeants désynchronisent les cycles de vie interdépendants des plantes et des animaux, et perturbent les communautés qui en dépendent économiquement, socialement et culturellement", expliquent Felicia Liu, maîtresse de conférence en développement à l'université de York, et Thomas Smith, professeur associé en géographie environnementale à la London School of Economics and Political Science.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر

الدائرة الإدارية لبئر مراد رايس

بلدية بئر مراد رايس

الرقم: 09/ر/م ن/2026

إعـلان

يعـلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبئر مراد رايـــس أن السيـدة:

حميدي نوال، صاحبة المحـل الكـائن بـ: سيدي يحي رقم 15 الطابق الأول

- بئر مراد رايس-

ترغـب في الحصـول على رخصة إدارية سابقـة لممـارسـة نشـاط

" مطعم" فعلى كل من لـديه اعـتراض حـول هـذا النشـــاط أن يتقـدم

إلى مكـتـب النظافة البلـدي في أجـل أقصاه خمسة عشر يوما تحتسـب

من تاريخ تعلـيق الإعـــلان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

لبئر مراد رايس

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les céphalées en grappe, plus communément appelées " algies vasculaires de la face ", se traduisent par une douleur de la face unilatérale très intense, insoutenable. Le point sur les symptômes, les causes, le diagnostic et les traitements

BIEN-ÊTRE



Céphalée en grappe : symptômes, cause, une migraine ?

DÉFINITION : qu'appelle-t-on une céphalée en grappe ?
Les céphalées en grappe, ou "céphalées suicidaires", sont des céphalées primaires extrêmement invalidantes. Elles se caractérisent par la répétition de maux de tête douloureux et très intenses, qui surviennent de manière très rapprochée, d'où le terme "en grappe". Cette douleur aiguë est généralement localisée d'un seul côté du visage, le plus souvent au niveau de la tempe ou de l'œil. "Dans le milieu médical, on parle plutôt d'algie vasculaire de la face. Ce mal de tête, qui constitue la maladie en elle-même et ne révèle pas une pathologie sous-jacente, est considéré comme l'une des pires douleurs que le corps humain puisse ressentir. Des études ont montré que la douleur provoquée par l'algie vasculaire de la face était pire que celle d'une fracture ouverte ou d'un accouchement sans péridurale".

Mal de tête (céphalées) : causes, comment le soulager ?
Des milliers de personnes souffrent régulièrement de maux de tête ou céphalées. Plus ou moins intenses, de durée variable, ces douleurs peuvent être très handicapantes au quotidien.

Est-ce différent d'une migraine ?
Les crises des céphalées en grappe se différencient de la migraine en ce sens qu'elles se situent toujours du même côté dans l'immense majorité des cas, alors que la migraine change le plus souvent de côté d'une crise à l'autre. Les crises sont courtes (15 minutes à 3 heures) et se caractérisent par une intensité extrême. "Les céphalées en grappe surviennent une ou plusieurs fois par jour, souvent à horaires fixes, sur des périodes données, essentiellement au printemps et à l'automne. Elles s'arrêtent spontanément quelques semaines plus tard. Plusieurs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler avant la prochaine crise. On estime que 80% des formes sont épisodiques et qu'il n'y a pas de rémission dans 20% des cas", développe la neurologue.

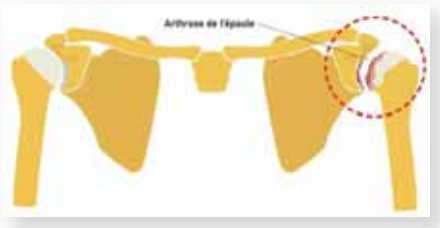
Migraine : que faire pour la soulager ?
La migraine est une pathologie neurologique qui se caractérise par une douleur lancinante, des nausées ou de la fatigue visuelle. Le point sur les symptômes, les différences avec un simple mal de tête, la durée, les meilleurs traitements pour la soulager avec le Dr Antoine Moulonguet, neurologue.

Quels sont les symptômes d'une céphalée en grappe ?
Une céphalée en grappe se traduit par une douleur aiguë de la tempe ou autour de l'œil, d'un seul côté du visage. Cette crise s'accompagne de signes dysautonomiques (paupière qui tombe, œil rouge et larmoyant, congestion ou écoulement nasal). "A ces symptômes s'associe souvent une agitation psychomotrice : le sujet en crise a du mal à rester immobile, il ne trouve pas la bonne position pour apaiser sa douleur", ajoute la spécialiste. 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs

Quelles sont les causes possibles d'une céphalée en grappe ?
Les causes d'une céphalée en grappe restent mal connues. Outre une prédisposition génétique, cette affection serait en lien avec le tabagisme puisque 85% des sujets qui souffrent d'une algie vasculaire de la face sont fumeurs. Les céphalées en grappe sont plus fréquentes chez l'homme que chez la femme et débutent souvent entre 30 et 40 ans.
Comment pose-t-on le diagnostic d'une céphalée en grappe ?
Le diagnostic est clinique. Il repose sur l'interrogatoire du patient car il consulte le plus souvent en dehors des crises. Ce qu'il va décrire est très évocateur, notamment sur la chronologie des crises. Une imagerie cérébrale est réalisée de manière systématique pour s'assurer qu'il n'y a pas une anomalie au niveau du cerveau qui pourrait mimer cette pathologie.

Quel traitement pour soigner une céphalée en grappe ?
Aucun traitement ne permet de guérir complètement la pathologie. Il existe deux médicaments principaux qui sont administrés au moment des crises pour réduire leur durée et leur intensité :
► Le Triptan, une substance antimigraineuse injectable en sous-cutané qui a une action vasoconstrictrice, c'est-à-dire qui va resserrer les vaisseaux sanguins. C'est le traitement de première intention chez les patients qui n'ont pas de problèmes cardiovasculaires.
► L'oxygénothérapie par voie nasale : le patient prend de l'oxygène à fort débit avec un masque haute concentration pendant une durée de 20 à 30 minutes.
En complément, des traitements de fond peuvent être administrés au patient en période de crises pour essayer de réduire leur fréquence.

Arthrose à l'épaule : symptômes, cause, que faire ?



UNE DOULEUR à l'épaule peut être un signe d'arthrose aussi appelée "omarthrose" quand elle touche cette zone du bras. Quels sont ses symptômes ? Quelles solutions pour soigner et soulager les douleurs ? Le sport (dont la musculation) est-il possible ? Réponses
Vous avez des douleurs à l'épaule qui persistent ? Il s'agit peut-être d'arthrose c'est-à-dire d'une usure du cartilage de l'articulation. Une radio confirmera le diagnostic. "La pathologie de la coiffe des tendons est reconnue comme une maladie professionnelle. L'usure de l'articulation due à des facteurs professionnels est plus compliquée à démontrer" indique le Dr Éric Noël. Quels sont les symptômes d'une arthrose à l'épaule ? Quelles sont les causes ? Quelles solutions pour la soigner ?

Définition : c'est quoi l'arthrose de l'épaule ?
"L'arthrose de l'épaule est une usure du cartilage sur les deux faces de l'articulation : la tête de l'humérus et la glène de l'omoplate" indique le Dr Éric Noël, rhumatologue à Lyon. Il existe deux grands types d'arthrose de l'épaule : l'omarthrose centrée et l'omarthrose excentrée qui fait suite à une ancienne rupture de la coiffe des rotateurs (groupes de tendons s'insérant sur la tête de l'humérus). L'arthrose de l'épaule concerne en général des personnes d'au moins 50 ans, et est plus fréquente chez la femme que chez l'homme.

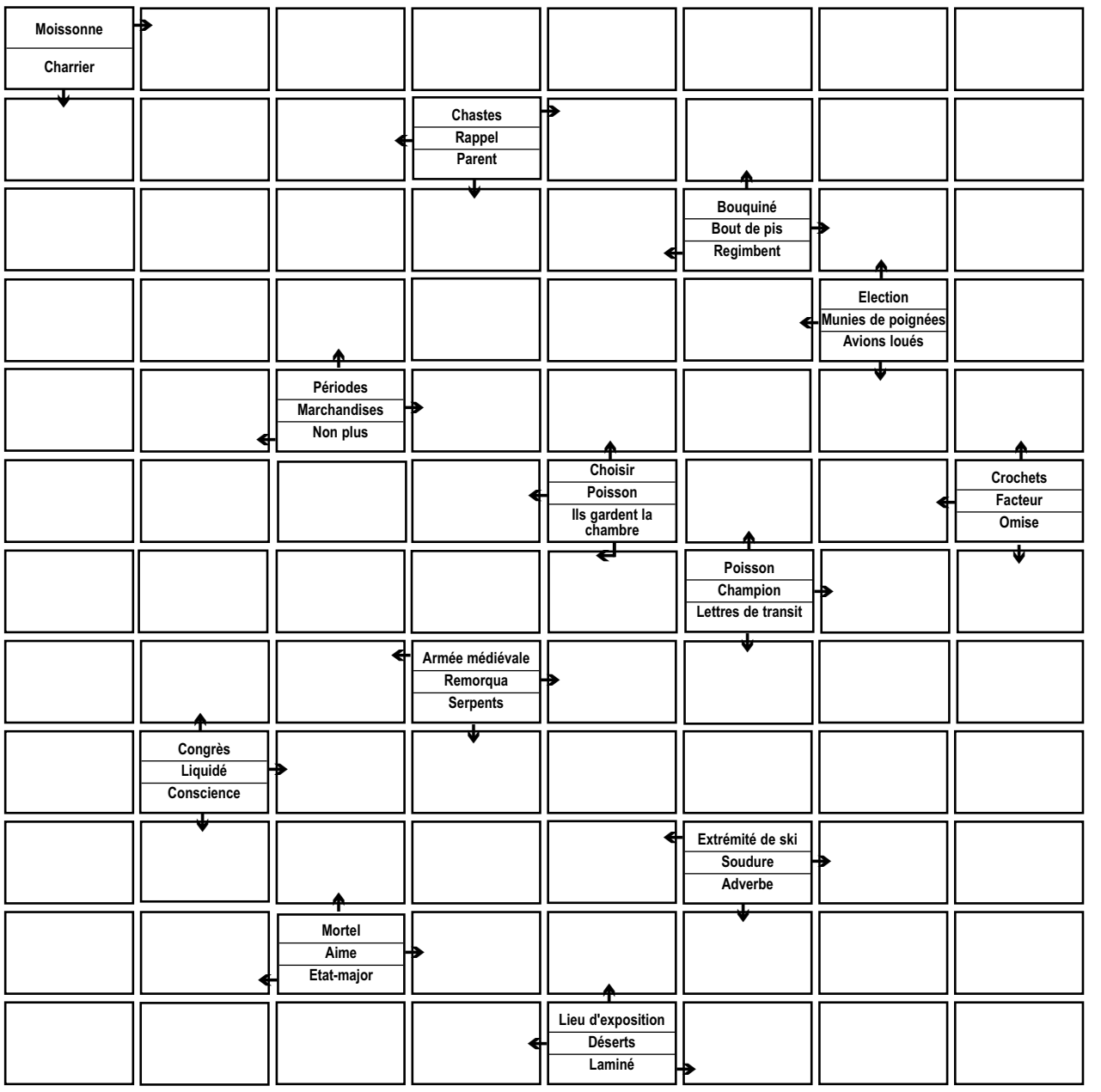
Arthrose : quels sont les symptômes et comment la soulager ?
Caractérisée par une usure prématurée du cartilage de l'articulation, l'arthrose concerne 9 à 10 millions de personnes en France. Aux genoux, aux cervicales, à la hanche ou encore aux doigts, l'arthrose a des symptômes typiques et de nombreux traitements pour soulager ses douleurs.

Quelles sont les causes de l'arthrose à l'épaule ?
L'omarthrose excentrée est "une arthrose qui fait suite à une rupture des tendons de la coiffe des rotateurs" indique le Dr Éric Noël. "Lorsque les tendons sont déchirés, le cartilage s'abîme" explique-t-il. L'omarthrose centrée survient sur des tendons normaux mais avec une usure de l'articulation comme c'est le cas pour l'arthrose d'autres articulations comme le genou ou la cheville. "Cette usure peut être favorisée par des traumatismes (fractures), par des activités qui sollicitent beaucoup l'épaule, un terrain génétique voire une anomalie de l'orientation de l'omoplate qui favorise l'usure précoce du cartilage " décrit le rhumatologue.

Rupture de la coiffe des rotateurs : causes et traitements
La rupture de la coiffe des rotateurs est une rupture d'un ou plusieurs tendons des muscles situés au niveau de l'épaule qui servent à initier le mouvement. Elle peut survenir soit par l'usure des tendons due à des gestes quotidiens répétitifs soit faire suite à un traumatisme. Symptômes et traitements.
Quels sont les symptômes de l'arthrose de l'épaule ?
L'arthrose de l'épaule se signale par des douleurs au niveau de l'articulation, d'abord à l'effort puis de manière constante, y compris la nuit. La force peut être diminuée. "Lorsque l'arthrose est évoluée, l'épaule est moins mobile comme toute articulation avec de l'arthrose

Quels sports en cas d'arthrose de l'épaule ?
"Les sports recommandés ou déconseillés dépendent du type de douleur, de la mobilité de l'épaule et de l'état des tendons " indique le Dr Éric Noël. Lorsque l'épaule est enraidie et/ou les tendons abîmés, les sports nécessitant d'avoir les bras en l'air ou un port de charge sont déconseillés (musculation). Les sports recommandés sont la natation et ceux qui ne mobilisent pas les membres supérieurs : course à pied, marche...

Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

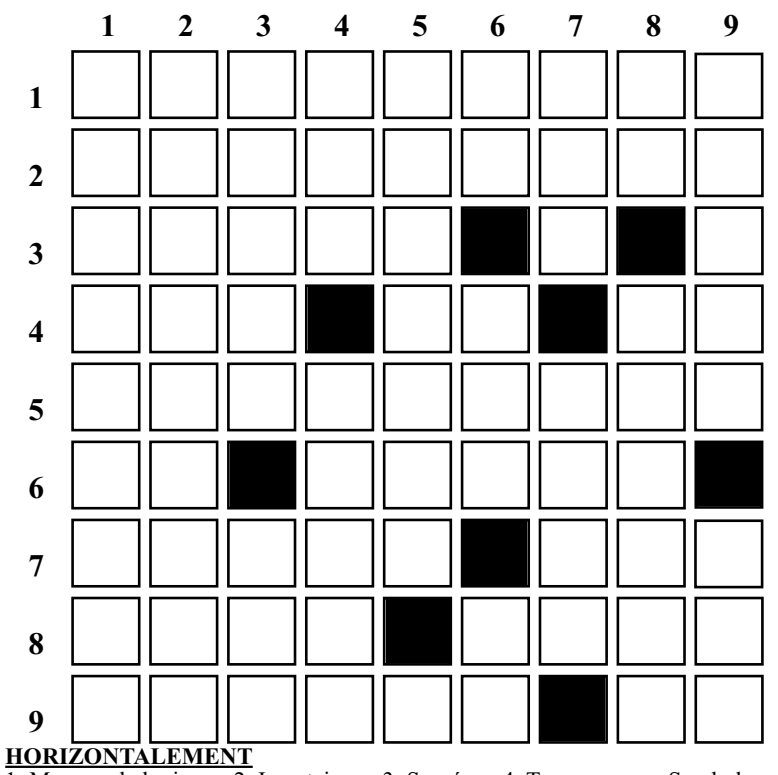
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

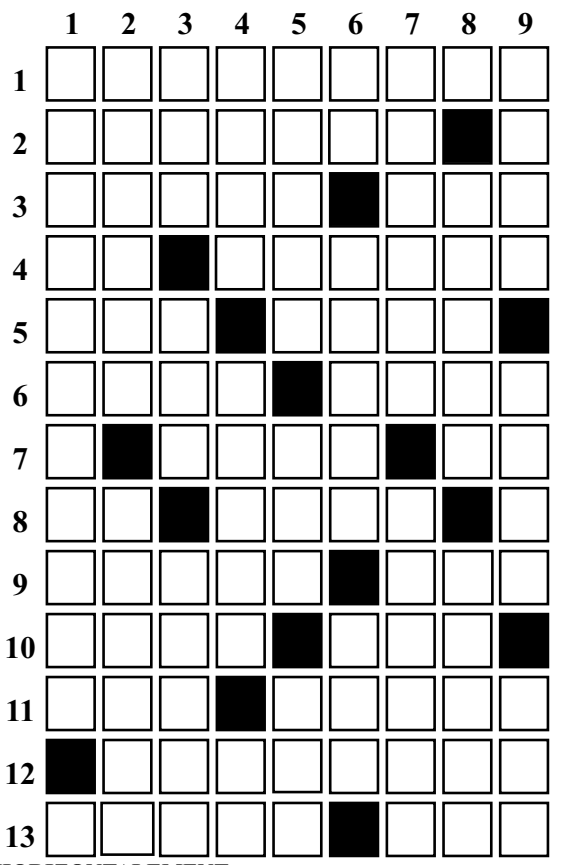
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

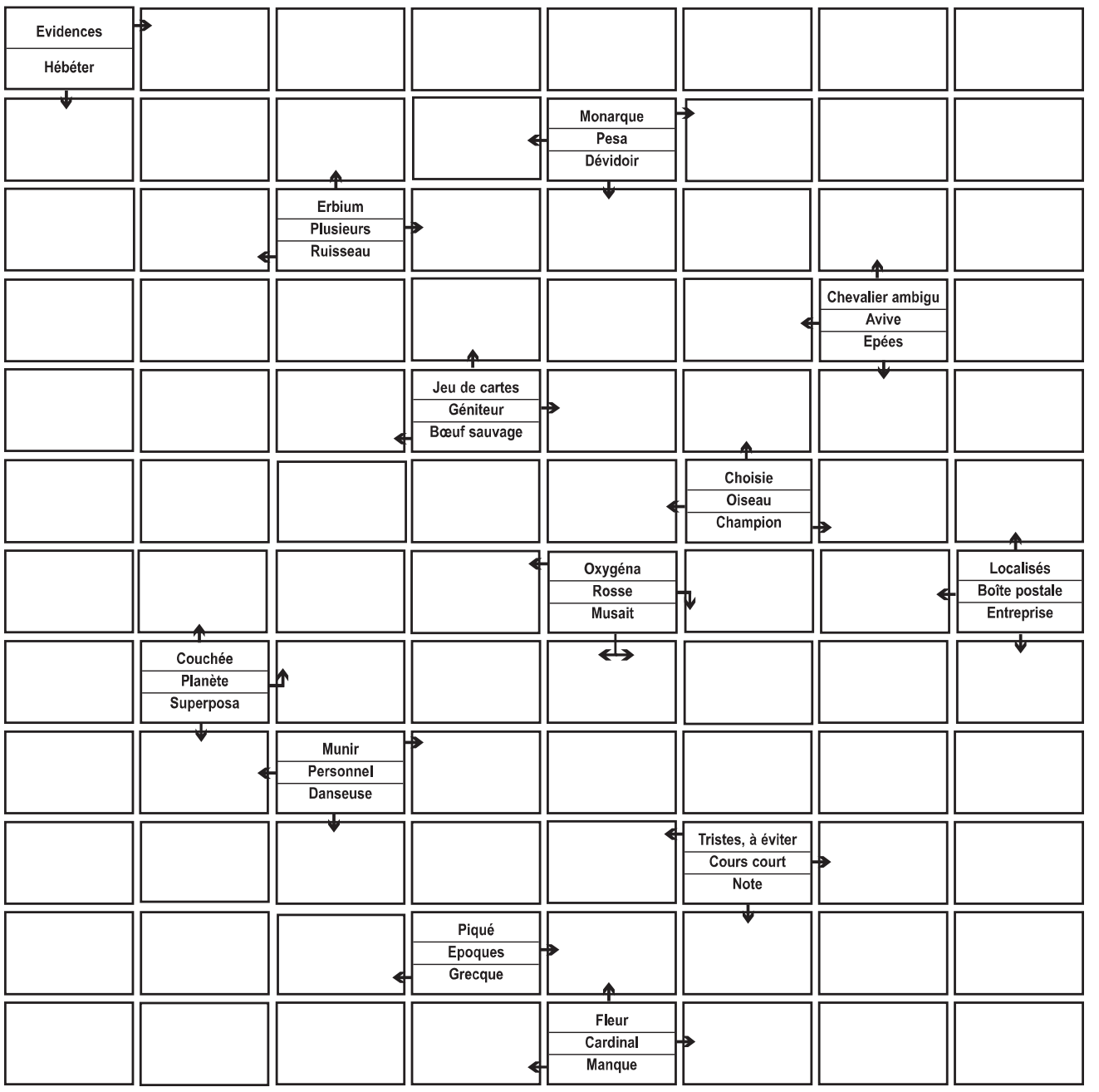
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

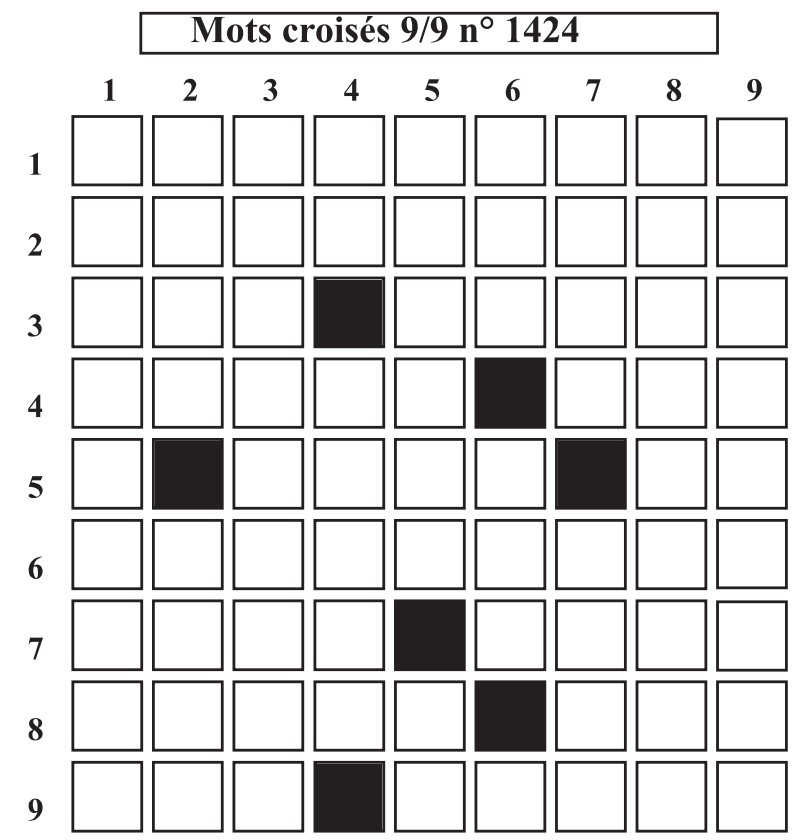
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

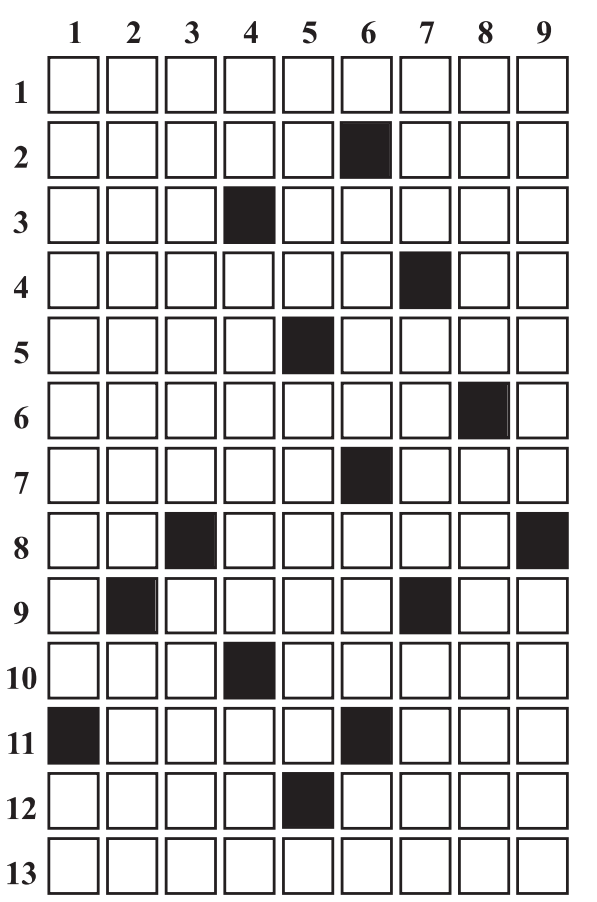
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 000232020150036690000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse nationa(Le Jeune Indépendant) **du 19/08/2026.:**
portant : Réalisation De 04 Salles De Classes D'Extensions Pour Le Moyen Au CEM Kerkeb Abdelmelek Commune Arbaouat

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Arbaouat	EURL ANFAL MEDIC	Réalisation De 04 Salles De Classes D'Extensions Pour Le Moyen Au CEM Kerkeb Abdelmelek Commune Arbaouat	04Mois	16 193 644.95	16 189 908.35	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2631015532**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L' HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nif : 000232020150036690000

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, Direction des équipements publics de la wilaya d'el Bayadh , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans la presse nationa(Le Jeune Indépendant) **du 19/08/2026.:**
portant : Réalisation D'Une Cantine Scolaire Type 200 R A L'école Primaire Cite Nedjma Commune De Khieter

site	Le Soumissionnaire	Projet	Délai Offre ETP	Montant de l'offre (avant vérification)	Montant de l'offre (après vérification)	REMARQUE
Khieter	NEHARI SOUMIA	Réalisation D'Une Cantine Scolaire Type 200 R A L'école Primaire Cite Nedjma Commune De Khieter	04Mois	18 468 319.24	18 468 319.24	Moins disent

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours, à prendre de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres technique et financières .Tout soumissionnaires qui conteste ce choix , peut introduire un recours auprès de la commission des marches publics de la willaya D'EL BAYADH , dans les dix jours (10) qui suivent , à compter de la première publication de présent avis , ceci en application de l'article 82 alinéa 1.2 3. et 4 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2631015534**

الجمهوريـــــــة الجزائريـــــــة الديمقراطيـــــــة الشعبيـــــــة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTEREDE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LARECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1
02, Rue Didouche Mourad – Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 411020000161212

AVIS D'ANNULATION

Conformément aux dispositions des articles 49 et 56 de la loi n°23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 73 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 15 septembre 2015, l'université d'Alger1 déclare l'annulation de la procédure d'appel d'offre n°11/UA1/2025 relatif à **l'acquisition d'un matériel scientifique pour les laboratoires de pharmacie de l'université d'Alger 1.**
Paru dans les journaux:

- الموعد اليومي le 27/12/2025 en langue national (arabe).
- **Le jeune indépendant** le 29/12/2025 en langue étrangère (Français).

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616036028**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
O.P.G.I DE TINDOUF

N° ~~ط ع~~ DG/2026

A
Monsieur : KANDOUSSI ABD ELDJEBBAR
GERANT EURL EL YANADA
HAI CHLEF SECTION 26 ILOTS N° 42 TINDOUF

MISE EN DEMEURE N°01

PROJET : LOT (B-01) Réalisation des : 32/80/250/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2024 2ème Tranche Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune de Tindouf , Wilaya de Tindouf.

- Vu le marché N° : 17/2026 du : 20/07/2026
- Vu l'ordre de service de démarrage des Travaux N° : 11/2026 en date du : 21/07/2026
- Vu le retard considérable dans les travaux.
- Vu la Cadence très faible des Travaux.
- Vu le manque de la main d'oeuvre et l'absence de l'approvisionnent du chantier.
- Vu le non-respect du planning des travaux.

EURL EL YANADA , domicilié à l'adresse suivante : Hai Chlef section 26 ilots n° 42 Tindouf , Titulaire du Marche N° : 17/2026 du : 20/07/2026 Portant la Réalisation Lot B.01 : 32/80/250/400/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplexe Programme 2024 2ème Tranche Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune de Tindouf, Wilaya de Tindouf , est MISE EN DEMEURE N° 01 pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

Le Jeune Indépendant **du 29/10/2026 / ANEP 2616036108**

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY

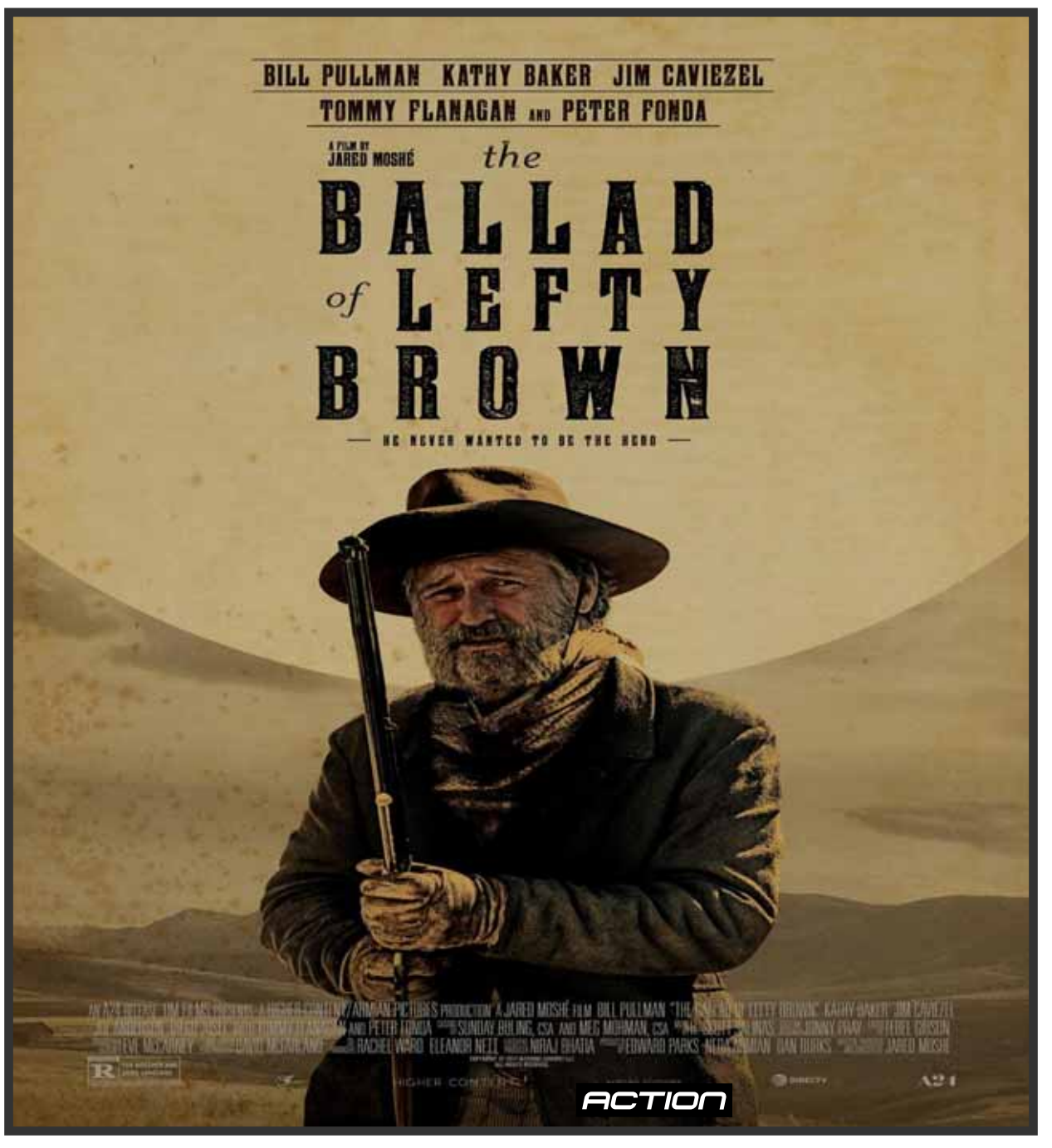










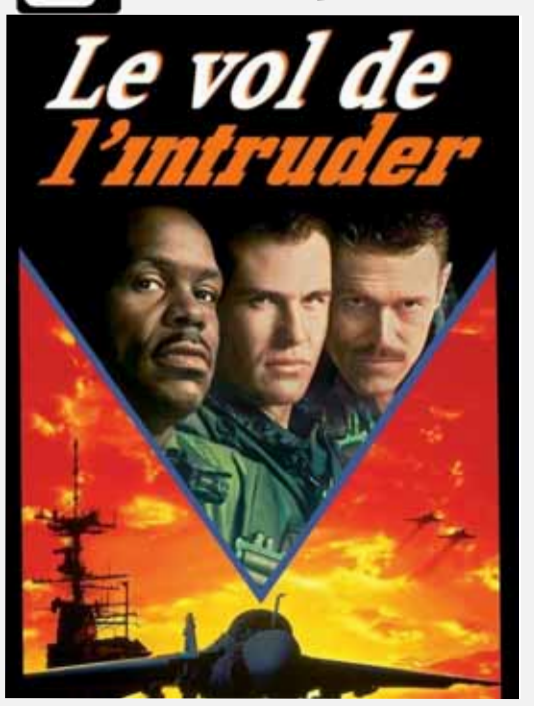


télévision

PROGRAMME DU JOUR

- **21h00** S.O.S. Fantômes : La menace de glace — TF1
- **21h00** Envoyé spécial — 2
- **22h50** Wanted : attrape-moi si tu peux ! — M6
- **21h00** Les Duos impossibles de Jérémy Ferrari — 11e édition — CANAL+
- **21h25** Y'a que la vérité qui compte — W9
- **20h55** L'Arme fatale 3 — CINE+ FRISSON
- **21h05** The Rookie : le flic de Los Angeles — 6ter
- **20h50** Vacances forcées — CINE+ PREMIER
- **20h50** Avant-match Pro D2 — CANAL+ SPORT
- **21h00** Gangs of Copenhagen — CINE+ CINEMA
- **20h50** Stars 80 — CANAL+ FAMILY
- **21h25** Supercondriaque — TMC

21h00 la chaine ACTION



Le Vol de l'Intruder

Pendant la guerre du Vietnam, des pilotes américains entreprennent une mission de bombardement risquée.

22h42

La Balade de Lefty Brown

Après l'assassinat de son ami, un cow-boy se lance dans une quête de vengeance dans le Montana, affrontant de nombreux dangers.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:12	12:13	15:12	17:35	18:57
CONSTANTINE	05:17	12:17	15:17	17:40	19:02
ALGER	05:31	12:32	15:32	17:55	19:17
OUARGLA	05:20	12:22	15:29	17:52	19:09
CHLEF	05:38	12:38	15:39	18:02	19:23
MOSTAGANEM	05:43	12:43	15:44	18:07	19:28
ORAN	05:46	12:46	15:47	18:10	19:32

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8629 — JEUDI 29 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	16°
Oran	23°	14°
Constantine	20°	11°
Ouargla	26°	13°

GRIPPE SAISONNIÈRE

L'importance de se vacciner avant le pic viral

Alors que la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière est lancée depuis le 27 octobre, les autorités sanitaires appellent les populations les plus vulnérables à se faire vacciner dès maintenant. Un délai d'environ trois semaines est nécessaire pour que l'organisme développe une immunité suffisante, prévient le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Fawzi Derrar.

Le report de la vaccination contre la grippe saisonnière au mois de janvier risque de compromettre la protection recherchée, en raison de la coïncidence avec le pic épidémique. C'est l'avertissement lancé par le Dr Fawzi Derrar, à l'occasion du lancement de la campagne nationale de vaccination pour la saison 2026-2027.

Les autorités sanitaires insistent ainsi sur l'importance d'une vaccination précoce, particulièrement pour les personnes les plus exposées aux complications de la grippe. Selon Fawzi Derrar, l'organisme a besoin d'environ trois semaines après l'administration du vaccin pour développer une immunité suffisante et efficace. Attendre le mois de janvier reviendrait donc à retarder la protection, alors que la circulation du virus pourrait atteindre son niveau le plus élevé.

Lancée mardi par le ministère de la Santé, cette campagne s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention. Elle vise à limiter la propagation du virus, à protéger les personnes fragiles et à prévenir une éventuelle surcharge des



structures sanitaires durant la saison hivernale.

La vaccination concerne en premier lieu les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, notamment les enfants concernés par ces pathologies, ainsi que les personnes souffrant d'obésité sévère. Les femmes enceintes, les pèlerins et les professionnels de la santé figurent également parmi les catégories ciblées. A travers cette démarche préventive, le ministère de la Santé entend réduire les risques de complications graves chez les personnes vulnérables et freiner les chaînes de transmission du virus. La vaccination constitue ainsi un moyen essentiel de protection individuelle et collective face à une infection saisonnière susceptible d'entraîner des complications, particulièrement chez les personnes fragilisées.

Pour assurer le bon déroulement de la campagne, plus de deux millions de doses de vaccin ont été mobilisées pour la saison 2026-2027, a indiqué Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé. Parmi ce volume, 1,6 million de doses ont déjà été distribuées aux structures de santé de proximité et aux établissements hospitaliers.

Cette campagne repose sur un vaccin produit localement, fruit d'un partenariat engagé depuis deux ans entre le groupe pharmaceutique Saidal et les laboratoires Abbott. Au-delà de la disponibilité des doses, les responsables sanitaires mettent l'accent sur le facteur temps. L'objectif est de permettre aux personnes ciblées de bénéficier d'une protection avant le pic de circulation du virus. L'adhésion à la campagne et le respect de cette période de vaccination sont donc déterminants pour limiter les formes graves de la grippe et préserver les capacités des établissements de santé.

Lynda Louifi

LANCEMENT DU PRIX KAMEL BOUZID

L'engagement au cœur de la lutte contre le cancer

L'ASSOCIATION El Amel CPMC et la direction du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) ont officialisé le lancement du «Prix Kamel Bouzid pour l'engagement, l'innovation et le développement», annoncée lors d'un vibrant hommage rendu à la mémoire de l'illustre professeur, cette distinction nationale de premier plan œuvre à pérenniser l'héritage du pionnier de l'oncologie en Algérie.

Le paysage médical algérien vient de se doter d'une nouvelle distinction scientifique et citoyenne de référence. L'institution officielle du Prix Kamel Bouzid marque un tournant symbolique et opérationnel majeur dans la mobilisation contre le cancer en Algérie. En associant de façon indélébile le nom de ce pilier de la santé publique à une distinction de haut niveau, les organisateurs entendent insuffler une dynamique d'excellence au sein de la communauté des chercheurs, des cliniciens et du tissu associatif.

Elle se donne pour mission de récompenser l'excellence scientifique et de stimuler l'action humaniste sur le terrain, offrant ainsi de nouvelles perspectives à la médecine nationale. Un véritable élan de transmission fidèle à l'esprit et aux combats d'un homme de science qui répétait à ses pairs que «certaines personnes ne laissent pas seulement une empreinte, mais qu'elles ouvrent des chemins pour l'avenir».

Les organisateurs ont expliqué que le lancement de ce concours national répond à une double urgence, celle de maintenir vivante la mémoire d'un médecin d'exception ainsi que de créer une passerelle d'incitation pour les nouvelles générations de praticiens. Témoignant que le Pr Kamel Bouzid a consacré sa vie à moderniser les protocoles thérapeutiques, à introduire les molécules innovantes en Algérie et à défendre avec virulence l'équité d'accès aux soins pour tous les malades à travers le territoire national. Le concours s'articule autour de deux catégories interdépendantes.

La première, intitulée «Innovation scientifique», cible de manière sélective les travaux des jeunes cliniciens et chercheurs algériens du secteur. Sont directement concernés les oncologues médicaux, les radiothérapeutes, les chirurgiens oncologues ainsi que les biologistes.

Le jury s'attachera à évaluer des travaux de recherche clinique originaux, des innovations protocolaires ou des publications de haute valeur scientifique dans des revues à comité de lecture. La seconde met l'accent sur l'«Engagement et le développement». Ce volet s'ouvre plus largement aux acteurs de la société civile, aux professionnels de la santé investis dans le secteur public ou privé, ainsi qu'aux institutions médicales de proximité. Le processus de sélection récompensera les candidats ou structures se distinguant par des initiatives de terrain impactant.

Il s'agit notamment de vastes campagnes de sensibilisation, d'accompagnement psychosociologique, de programmes de dépistage précoce ou d'outils au profit des malades et de leurs proches.

Relevant que «cette dimension humaine reflète le profil de militant associatif que le Pr Bouzid incarnait, lui qui n'hésitait pas à bousculer les lenteurs administratives pour soulager la détresse des patients».

Pour conférer à ce prix toute la légitimité, la rigueur éthique et l'indépendance scientifique nécessaires, la présidence du jury a été confiée à une autre haute figure de la médecine nationale, le Professeur Abdelaziz Graba, ancien chef de service de chirurgie oncologique au CPMC et pionnier reconnu pour avoir introduit les programmes de greffe hépatique en Algérie au début des années 2000, le Pr Graba incarne cette même exigence de rigueur et de transmission du savoir.

Sihem Bounabi

MOSTAGANEM

Le gaz naturel dans les localités reculées

LE COUP d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel à Ouled Boughalem et la mise en service de cette énergie au douar Sidi Khaled, dans la commune d'Ouled Maallah, ont été donnés hier à Mostaganem par le wali Ahmed Boudouhe. Inscrites dans le cadre de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, ces opérations visent à achever la couverture des communes de la wilaya en gaz naturel et à améliorer les conditions de vie des populations rurales.

À Ouled Boughalem, le projet prévoit la réalisation de 16,5 km de réseau de transport de gaz naturel, pour un coût de 40 milliards de centimes, ainsi que 33,944 km de réseau de distribution. L'opération doit permettre le raccordement de 2 025 clients, pour un coût global de 58,6 milliards de centimes, soit environ 29 millions de centimes par raccordement.

Selon les informations communiquées par la wilaya, cette commune constitue la dernière localité à intégrer le réseau, après la résolution des contraintes techniques ayant retardé la concrétisation du projet. Cette étape marque ainsi l'achèvement du programme de raccordement des 32 communes de Mostaganem au réseau de gaz naturel.

Au douar Sidi Khaled, dans la commune d'Ouled Maallah, le réseau mis en service s'étend sur 8,35 km et bénéficie à 215 foyers. Le projet a mobilisé une enveloppe financière de 1,9 milliard de centimes et a été réalisé en trois mois. Lors de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité de recenser les habitations qui ne sont pas encore raccordées au gaz naturel afin d'étendre la couverture au plus grand nombre de citoyens. Il a également souligné l'importance d'assurer aux habitants de la région du Dahra l'accès aux réseaux essentiels, notamment à l'eau potable, à l'électricité et au gaz naturel, en tenant compte de la portée historique de cette région et des sacrifices consentis par sa population durant la Révolution.

Par ailleurs, le douar Sidi Khaled a bénéficié de plusieurs opérations de développement, pour une enveloppe globale dépassant 10 milliards de centimes. Ces projets concernent notamment l'aménagement urbain, l'amélioration des infrastructures scolaires et le raccordement des habitations au gaz naturel.

À l'échelle de la commune d'Ouled Maallah, les programmes de développement inscrits pour 2026 représentent environ 72 milliards de centimes. Une enveloppe supérieure à 80 milliards de centimes est également prévue pour 2027, afin de poursuivre la réalisation des projets locaux et de répondre aux besoins des habitants.

Brahim Mazi